PREMIER JOUR DE GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

LES SYNDICATS CRIENT VICTOIRE

Page 5

WILAYA D'ALGER

27.500 DEMANDEURS D'EMPLOI PLACÉS EN 2013

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2094 | Mardi 4 février 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, QUARTS DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

TIRAGE AU SORT AUJOURD'HUI À ALGER

Page 17

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

LA CLASSE POLITIQUE EN ÉBULLITION

Page 3

Sellal en visite de travail aujourd'hui dans la wilaya de Tissemsilt

Page 3

PRIX DE L'ÉLÉCTRICITÉ ET DU GAZ

L'augmentation n'est pas à l'ordre du jour

Page 4

BOUMERDÈS, POUR SOUTIEN AU TERRORISME

Arrestation de plusieurs suspects

Page 4

Repères

50.000
manifestants de l'opposition se sont rassemblés dimanche dans le centre de la capitale ukrainienne Kiev.

70
milliards de dinars ont été réservés cette année pour concrétiser des projets de développement dans la wilaya d'Adrar.

85
personnes ont été tuées, samedi dernier, dans des raids aériens de l'armée syrienne sur des quartiers pris par des rebelles.

Des habitants de l'oasis de Seriana bloquent la route

Des dizaines d'habitants de l'oasis de Seriana, dans la commune de Sidi Okba (Biskra), ont déclenché dimanche un mouvement de protestation pour revendiquer "l'amélioration de leur cadre de vie e la prise en charge de leurs préoccupations sociales".
Les protestataires ont bloqué le chemin de wilaya 36 reliant le chef-lieu de wilaya à Sidi Okba, engendrant une perturbation dans la circulation routière.
Ils réclament notamment "le transport scolaire pour les écoliers de l'oasis, l'alimentation de la population en eau potable et la réalisation d'espaces de détente et de loisirs". Le président de l'APC de Sidi Okba, Mabrouk Djemali, a indiqué, au cours d'une rencontre avec des représentants des protestataires, que les revendications des habitants sont "légitimes et seront prises en charge progressivement, en coordination avec les différents services concernés."

Stage de formation à Guelma pour les membres des commissions d'application des peines

Un stage de formation à l'adaptation des peines s'est ouvert dimanche à Guelma au profit des membres des commissions d'application des peines exerçant dans les cours de justice des wilayas dans l'est du pays. Selon le directeur du programme d'appui à la réforme du système pénitentiaire au ministère de la Justice, Slimane Tiabi, ce stage, de cinq jours, est organisé dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation prévu au titre d'une convention signée entre le ministère de la Justice et l'Union européenne. Cadre de concertation et d'échanges d'expériences, cette formation est encadrée par une experte française, juge d'application des peines, Martine Lebrun, qui a notamment souligné que l'adaptation des peines n'est pas "un cadeau au détenu, mais une mesure visant à permettre sa réinsertion rapide une fois sa peine purgée".
L'Algérie offre les conditions idoines pour le succès de cette démarche d'insertion du fait de l'importance "des liens familiaux et de la solidarité sociale, moins présents dans les pays européens", a estimé Mme Lebrun. La rencontre abordera, a-t-elle encore relevé, les questions liées à la réforme du système pénitentiaire sur les plans juridique et d'application des peines, au rôle et aux pouvoirs des différents intervenants et aux conditions juridiques organisant l'adaptation des peines.

Un bateau-usine de ciment de 500.000 tonnes/an attendu en 2014 à Annaba

Un bateau-usine, équipé pour produire 500.000 tonnes de ciment par an, est attendu au port d'Annaba dans le courant de l'année 2014, a appris l'APS auprès de l'Entreprise portuaire d'Annaba (EPAN). Ce projet entre dans le cadre des efforts de l'EPAN de "répondre à la demande très forte en hausse en matière de ciment, en raison de l'expansion du marché de la construction", a-t-on ajouté, précisant que le port traite annuellement un volume moyen de 700.000 tonnes de ciment importé.
Pour répondre aux besoins croissants du port d'Annaba, une enveloppe financière de 13 milliards de dinars a été mobilisée pour l'acquisition d'équipements de manutention et la conduite d'opérations d'extension de l'espace disponible.
Le port d'Annaba a enregistré, en 2013, l'accostage de 922 navires de commerce, pour un fret global de plus de 5,68 millions de tonnes, selon les statistiques de l'entreprise portuaire.

Le terrible naufrage d'un bateau en Thaïlande envoie des touristes à la mer

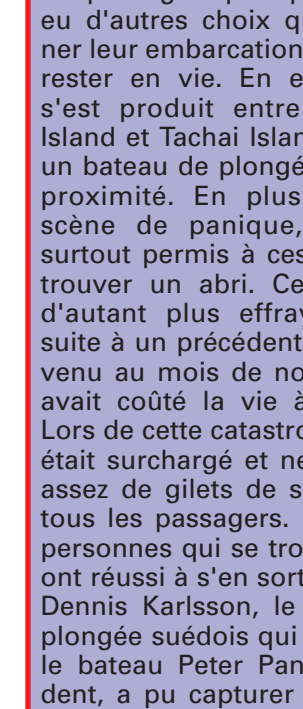

Mercredi dernier, lors d'une excursion en bateau, les passagers ont vécu un vrai moment de panique. En pleine mer, leur bateau a commencé à couler. La seule option qui se présentait à ces touristes était donc de sauter à l'eau. Miraculeusement, tous les passagers ont survécu après ce naufrage. A la suite d'une panne de moteur, le bateau nommé Aladdin a commencé à chavirer et à prendre l'eau. Le journal local Aftonbladet rapporte également que d'après le capitaine, un choc dans l'hélice du bateau serait à l'origine de l'accident. Ce dernier a eu le temps de lancer un appel au secours auquel un autre bateau de plongée a rapidement répondu.
En attendant l'arrivée des secours, les passagers paniqués n'ont alors eu d'autres choix que d'abandonner leur embarcation pour tenter de rester en vie. En effet, l'accident s'est produit entre les îles Bon Island et Tachai Island. Par chance, un bateau de plongée se trouvait à proximité. En plus de filmer la scène de panique, ce navire a surtout permis à ces passagers de trouver un abri. Cet accident est d'autant plus effrayant qu'il fait suite à un précédent naufrage, survenu au mois de novembre et qui avait coûté la vie à 6 passagers. Lors de cette catastrophe, le bateau était surchargé et ne comptait pas assez de gilets de sauvetage pour tous les passagers. Mais les treize personnes qui se trouvaient à bord ont réussi à s'en sortir.
Dennis Karlsson, le professeur de plongée suédois qui se trouvait sur le bateau Peter Pan durant l'accident, a pu capturer ces scènes de panique. Sur les images, on peut voir que le bateau coule à une vitesse incroyable. Totalement désespérés, ces passagers ont tenté le tout pour le tout en choisissant de se jeter à l'eau. Toutefois, le plus révoltant dans toute cette histoire, c'est que le bateau accidenté naviguait en toute illégalité. Le site du Daily Mail a révélé que le Aladdin n'était ni enregistré ni autorisé à transporter des touristes dans cette région.

Dixit

Larbi Ould Khelifa :

"L'Assemblée populaire nationale a connu durant cette session un débat libre où tous les points de vue ont été exprimés sans exclusive parmi les 26 partis qui y sont représentés, outre les indépendants. C'est en effet un modèle de démocratie consacré au sein du Parlement et non une démocratie de façade. La session d'automne s'est caractérisée par la richesse de son bilan avec l'examen et l'adoption notamment de la loi de finances 2014 qui a connu des débats pertinents."

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La classe politique en ébullition

Avec l'entame du mois de février, les choses sérieuses semblent bel et bien avoir déjà commencé.

PAR KAMAL HAMED

Le rythme s'accélère en vue de la présidentielle d'avril 2014.

Il est vrai que deux mois et demi seulement nous séparent de la date du 17 avril. Autant dire que tous les acteurs de la scène nationale sont aux ultimes préparatifs avant d'entamer le dernier virage, celui de la campagne électorale, avant le jour «J». Les choses devraient aller s'accélérant dans les prochains jours avec, notamment, l'annonce officielle de la candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour laquelle le décor semble planté. Il n' y a qu'à voir, en effet, la fièvre qui s'est emparée des partisans d'un quatrième mandat pour le président de la République, pour s'en rendre compte. Les partis autant que les associations, plus que jamais certains de la candidature du chef de l'Etat, sont passés à une nouvelle phase. Le FLN, le RND, le parti TAJ, le MPA l'UGTA, l'UNFA et bien d'autres partis politiques encore ainsi que des organisations satellites ont décrété l'alerte générale ou plutôt la mobilisation générale de leurs troupes en perspective de la collecte des signatures d'abord au profit de leur candidat favori et de la campagne électorale par la suite. Le secrétaire général du FLN, Amar Saïdani, indique que son parti est déjà prêt pour la campagne électorale en faveur du candidat du parti, Abdelaziz Bouteflika qui est *« le garant de la stabilité du pays »*. Le secrétaire général du FLN a réuni avant-hier le bureau politique pour, justement, entamer les préparatifs de la campagne électorale. Mieux, Saadani a déclaré à la presse que son parti a déjà entamé la collecte des signatures pour le candidat Bouteflika. Le parti TAJ en a fait de même puisque, selon son président, Amar Ghoul, *«nous en sommes à la phase de collecte de signatures pour Bouteflika»*. Cette collecte des signatures est très intriguante dans la mesure où le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïz, a indiqué clairement *« Bouteflika n'a présenté aucune demande de candidature »*. Qui dit vrai ? En outre, le bureau politique du FLN a passé en revue les sorties effectuées par ses membres dans 40 wilayas du pays où ils ont procédé à la mise en place des commissions électorales de wilayas. Le RND n'est pas en reste puisque son secrétariat national s'est réuni avant-hier afin d'élaborer le plan de la campagne électorale pour la présidentielle. De l'autre côté, c'est-à-dire dans le camp de l'opposition, les appels au boycott du scrutin du 17 avril se multiplient.Le parti de Abdelkader Merbah vient ainsi de rejoindre le RCD et le MSP et la liste est encore ouverte puisque il est certain que d'autres partis politiques vont leur emboîter le pas. Ces partis considèrent que les conditions d'une élection libre et transparente ne sont pas réunies. Ils promettent donc de mener campagne contre la participation au rendez-vous du 17 avril. Le candidat à la candidature, Sofiane Djilali, président du parti Jil Djadid, est d'ores et déjà dans tous ses états.Cet opposant notoire à un quatrième mandat pour Bouteflika a, en effet, déjà saisi la commission de supervision des élections présidentielles. Il accuse les ministres Amar Ghoul et Amara Benyounes d'utiliser les moyens de l'Etat pour faire campagne en faveur de leur favori, le président Bouteflika. L'ancien ministre de la Communication, Abdelaziz Rahabi, vient de son côté de rendre publique sa position. Sans surprise aucune, il déclare son soutien au candidat Ali Benflis. Ce dernier s'est quelque peu éclipsé de la scène après avoir annoncé, le 19 janvier dernier, sa candidature officielle à l'élection présidentielle. Au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'échéance électorale il est évident que la situation ira en se clarifiant.

K. H.

FLN, RND, TAJ ET MPA, EN RANGS DISPERSÉS POUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Chacun pour soi et Bouteflika pour tous

PAR SADEK BELHOCINE

La classe politique s'agite au fur et à mesure que la date de l'élection présidentielle pour avril prochain s'approche. La fébrilité est perceptible au sein de la classe politique qui ne sait plus se contrôler. La surenchère sur le candidat non déclaré officiellement, Abdelaziz Bouteflika, ne connaît aucune limite, jusqu'à faire perdre aux dirigeants des partis politiques leur self-control pour se positionner. L'Alliance présidentielle a vécu ! Du très brouillon et intriguant, Amar Saïdani, secrétaire général du FLN à Amar Ghoul, président du Tadjamou Amal Jazair (TAJ) et accessoirement chef de file du « Groupe pour la loyauté et la stabilité » en passant par Amara Benyounès, président du Mouvement populaire algérien (MPA), c'est à qui mieux mieux d'exprimer sa « loyauté » envers le candidat à la candidature, Abdelaziz Bouteflika, qui, lui, entretient toujours le suspense sur ses intentions sur la prochaine présidentielle. Sans retenue et sans doute estimant faire œuvre utile en faveur du chef de l'Etat, Amar Ghoul tient très haut l'étendard de la loyauté envers le président de la République qui pourrait briguer un 4e mandat à la magistrature suprême. Qui l'a chargé de mener la campagne de collecte de signatures au profit de Bouteflika ? Ghoul n'en dit aucun mot. Mystère et boule de gomme. Mal lui en prit. La gifle est venue de Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales qui déclare, dimanche, en marge de la clôture de la session d'automne du Parlement : *« Jusqu'à présent, le président de la République n'a adressé aucune demande au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales exprimant le vœu de présenter sa candidature à la prochaine présidentielle »*. Un ministre de la République pris en flagrant de mensonge. Un sacré coup pour la crédibilité de l'exécutif et pour la suite de l' aventure du « Groupe pour la loyauté et la stabilité » dont il est le coordinateur. Il est vrai que Amar Ghoul n'a réussi à embarquer avec lui qu'une suite de sigles sans aucun ancrage au sein du corps électoral. Son compère du FLN, Amar Saïdani, lui, ne fait pas dans la dentelle. Il s'attaque à de gros morceaux qui détiennent un certain pouvoir de dissuasion. Ne s'encombrant pas de détails inutiles, il vise haut et d'aucuns s'interrogent sur son « courage » à cibler le DRS. Au Rassemblement national démocratique (RND), il n'est pas possible de laisser faire aux frères-ennemis ce que l'on peut faire en plus grand pour le candidat Bouteflika. Dimanche dernier, le RND a annoncé, via un communiqué de presse, avoir mis en place un plan d'action pour la campagne du président Abdelaziz Bouteflika. Un plan d'action qui sera divulgué lors de la réunion qui se tiendra, demain, avec les secrétaires de wilaya du parti chargés de l'information. Mais la médaille du « mérite » de la surenchère pourrait être attribuée à Amara Benyounès, président du Mouvement populaire algérien (MPA) qui non content d'exprimer un soutien indéfectible au chef de l'Etat sortant pour un 4e mandat, soutient, sans aucune gêne, que *« le cerveau de Bouteflika fonctionne mieux que tous nos cerveaux réunis »*. Voilà que les trois grosses pointures de l'échiquier politique national qui convergent vers un même objectif, un 4e mandat pour Abdelaziz Bouteflika, divergent sur la démarche à suivre. Le mot de la fin, c'est Saïd Bouhadja chargé de la communication du FLN et membre du bureau politique qui le dit : *« Chacun bouge tout seul et à sa manière. Le FLN fera la campagne tout seul et c'est la même chose pour le Rassemblement national démocratique (RND)»*.
C'est clair et net.

S. B.

SUPERVISION DES ÉLECTIONS

Les sous-commissions installées à Biskra, Bordj Bou-Arreridj et Jijel

Les sous-commissions locales de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril prochain ont été installées lundi à Biskra, Bordj Bou Arreridj et à Jijel, a constaté l'APS. A Biskra, c'est Hammoudi Bentaya, membre de la commission nationale (CNSEL) qui a procédé à l'installation de la sous-commission au cours d'une cérémonie organisée dans un hôtel de la ville en présence des autorités locales. Cette sous-commission, constituée de cinq magistrats, dont une femme, est présidée par Ali Boumedjane. Tous les moyens seront mis à la disposition de cette sous-commission pour lui permettre de communiquer en temps réel avec la cellule centrale pour suivre instantanément le processus électoral en toute transparence, a précisé le membre de la CNSEL. A Bordj Bou-Arreridj, la sous-commission locale, comprenant également cinq membres, a été installée et pris ses quartiers dans le nouveau centre culturel de la ville, tandis qu'à Jijel, Souad Adjali, membre de la CNSEL a rappelé les prérogatives et les attributions dévolues à la sous-commission locale, insistant notamment sur l'impartialité, l'indépendance et la neutralité des juges qui la composent. L'on a souligné, au cours de ces cérémonies d'installation, que la mise en place de la CNSEL, en vertu de la loi organique numéro 01-12 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, consacre l'engagement de l'Algérie en matière de protection de l'exercice des droits politiques des citoyens dans le respect des dispositions constitutionnelles et des règles internationale.

Sellal en visite de travail aujourd'hui dans la wilaya de Tissemsilt

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Tissemsilt, indique un communiqué du Cabinet du Premier ministre. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il sera procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique dans cette wilaya. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, y présidera une réunion de travail publique en présence des élus locaux et des représentants de la société civile afin de *"débattre de la situation dans cette wilaya"*.

PRIX DE L'ÉLÉCTRICITÉ ET DU GAZ

L'augmentation n'est pas à l'ordre du jour

Le P.-dg du groupe Sonelgaz, Noureddine Bouterfa, qui était l'invité sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale a affirmé hier que l'augmentation des prix de l'électricité et du gaz n'était pas à l'ordre du jour, assurant que le plan de développement 2013-2017 du groupe connait "une progression appréciable".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le premier responsable du groupe Sonelgaz a confirmé que la révision des tarifs de l'énergie électrique et du gaz n'était pas envisagée pour l'heure et ce, en dépit des déficits que connaissent les entreprises de distribution du groupe. *"Annuellement les entreprises du groupe enregistrent un déficit de trésorerie de près de 80 milliards DA"*, a fait savoir M. Bouterfa, soulignant que ce déficit est pour l'heure couvert par le recours à des crédits bancaires, mais en définitive *"l'Etat est obligé de recapitaliser régulièrement ces entreprises"*. La subvention de l'Etat est justifiée, selon M. Bouterfa par la volonté des pouvoirs publics à préserver le pouvoir d'achat des ménages et le souci, par ailleurs, d'encourager l'essor des activités économiques (industrie, services agriculture). Au sujet de la satisfaction de la demande à court terme, le P.-dg de Sonelgaz a précisé que les investissements engagés et le plan d'amélioration des performances des ouvrages de production devraient permettre de *"passer"* sans difficulté l'été 2014 où une pointe maximum de la demande de près de 12.500 MW est attendue rapporte l'APS. Abordant le programme des énergies renouvelables, M. Bouterfa a annoncé l'entrée en production de près de 350 MW dans le cadre de projets liés à l'énergie photovoltaique et à l'éolienne implantés à Adrar. S'agissant du développement de ces énergies, le P.-dg de Sonelgaz a souligné que les paramètres du choix de la technologie la plus efficiente et du coût de production devaient être également pris en compte. L'essor de ces énergies devait être soutenu par l'émergence d'une industrie nationale pour éviter l'écueil de l'importation. Concernant le plan de développement du groupe pour la période 2013-2017, M.Bouterfa a indiqué que ce plan est en route. *"La plus part des contrats sont signés et les chantiers sont ouverts. A partir de 2015 une partie des grands équipements des nouvelles centrales sera progressivement réceptionnée et ce jusqu'en 2017 qui verra la mise en place d'une capacité de production de 18.000 MW"* a-t-il encore précisé.

Les enveloppes financières mobilisées pour ces investissements sont évaluées à près de 25.000 milliards de dinars soit près de 320 milliards de dollars, a affirmé par ailleurs M. Bouterfa. **L. B.**

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

20 ans de prison ferme contre un baron de la drogue

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a prononcé dimanche une peine de 20 ans de prison ferme contre Boudebdaba Khaled, un récidiviste en matière de trafic de drogue, pour tentative de transport en 2008, d'une importante quantité de cannabis vers la Belgique via le port d'Alger. Il a également été condamné pour avoir dirigé une association de malfaiteurs à Alger qui s'adonnait au transport de drogues vers l'étranger via le port d'Alger, avec la complicité de travailleurs du port.

Selon l'arrêt de renvoi, la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues de la sûreté de la wilaya d'Alger a saisi une malle contenant près de 26 kg de cannabis, retrouvée par un gardien du port, dissimulée à bord du ferry Ibn Sina qui accostait au port d'Alger. L'enquête a démontré que la malle appartenait au prévenu Boudebdaba Khaled qui voulait la transporter, avec la complicité de marins au profit d'un émigré résidant en Belgique. Le parquet général avait requis auparavant la prison à perpétuité contre le prévenu, vu "la gravité" des faits qui lui sont reprochés et son implication dans des affaires similaires. La défense a plaidé la maladie mentale, dont souffrait l'accusé qui le rend non responsable de ses actes, se basant sur deux expertises réalisées par des psychiatres.

Cependant, le tribunal a rejeté la plaidoirie, en recourant à deux autres spécialistes qui ont confirmé la bonne santé mentale du prévenu au moment où il a commis les faits qui lui sont reprochés.

APPEL DU CHEIKH ISHAQ ABI IBRAHIM TAFICHE DE GHARDAIA

"Faire preuve de sagesse et de retenue"

Le président de l'Association Cheikh Ishaq Abi Ibrahim Tafiche pour la protection du patrimoine de la région de Ghardaïa, Imnacen Mohamed, a affirmé qu'*"Ibadites et Malékites ont de tout temps cohabité en parfaite symbiose"* dans cette wilaya. *"Les différends doctrinaux entre les habitants de Ghardaïa n'ont jamais représenté un problème ou un obstacle à la vie religieuse, économique et sociale de cette population"*, a indiqué M.Imnacen.

Il a souligné que son association *"possède plus de 3.000 articles scientifiques nouveaux et anciens rédigés par des uléma d'Algérie et d'ailleurs prônant la cohabitation existant entre les deux doctrines religieuses dans la région". "C'est aux uléma de la région, encore en vie ou décédés, appartenant aux doctrines ibadite et malékite que revient le mérite d'avoir fait de la région de Ghardaïa un exemple de cohabitation et de complémentarité entre les deux écoles islamiques"*. M. Imnacen a reconnu que *"d'aucuns tentent d'attiser la discorde entre les adeptes des deux doctrines dans la wilaya de Ghardaïa pour servir leurs intérêts personnels". "Le colonialisme français n'a jamais réussi à diviser la population de Ghardaïa par des différends doctrinaux ou ethniques"*, a-t-il dit. *"Comment certains tentent aujourd'hui de déstabiliser la région en suscitant le fanatisme doctrinal?"*, s'est-il interrogé.

M. Imnacen a indiqué à ce propos que *"les habitants de Ghardaïa ne se laisseront pas entraîner par ces tentatives"* voulant pour preuve *"leur main tendue aux autorités pour résoudre ce problème ". "Les Ghardaouis ne resteront pas les bras croisés face à ceux qui menacent l'unité de l'Algérie et des Algériens en suscitant un différend doctrinal à Ghardaïa".*

"Il y a eu certes des actes de violence et je pense que ce sont des dérapages de certains jeunes qu'ils soient Malékites ou Ibadites", a-t-il dit concernant les derniers incidents qu'a connus la wilaya, appelant les jeunes en particulier et la population de Ghardaïa en général, *"à faire preuve de sagesse et de retenue et à faire prévaloir le dialogue"* car la situation actuelle au niveau des frontières *" interpelle tous les Algériens à la vigilance et à l'unité"*.

Dénonçant la profanation du mausolée de Ami Moussa, éminent savant de la région, au cimetière Ami Saïd, l'interlocuteur a *"appelé à punir les auteurs des profanations de mausolées et de sites historiques classés patrimoine mondial"*

R. N./APS

BOUMERDÈS, POUR SOUTIEN AU TERRORISTE

Arrestation de plusieurs suspects

PAR TAHAR OUNAS

Alors que la situation sécuritaire s'est nettement améliorée ces trois dernières années dans la wilaya de Boumerdès, la lutte contre les réseaux de soutien aux groupes terroristes armés, ne faiblit toujours pas. La semaine écoulée, plusieurs individus suspectés d'avoir collaborer avec des acolytes de Droukdel, ont été arrêtés, par les services de sécurité dans plusieurs régions de la wilaya, a-t-on appris d'une source crédible. En effet, près d'une dizaine d'individus y ont été appréhendés par la police judiciaire, ajoute notre source. Celle-ci indique que la plupart des sorties des services de sécurité y ont été opérées dans les régions situées sur le versant est et sud-est de la wilaya. Ces régions, faut-il le dire, ont connu durant la dernière décennie plusieurs attentats et attaques terroristes ayant ciblé les forces de sécurité. À l'est de Boumerdès, notamment à Sidi Daoud et Ouled Aissa, cinq individus suspectés d'accointance avec les terroristes de l'ex-GSPC ont été interpellés alors que certains autres sont arrêtés à Timezrite, et ce, suite à des informations faisant état de présence d'un réseau organisé en ce sens. D'autres membres impliqués dans des activités de soutien aux groupes armés sévissant dans les rangs des sériates El Akram et Al Ansar, ont, également, été arrêtés. Ces dernières semblent réduites à néant et ont complètement perdu leur force de nuisance et cela grâce aux coups de boutoir qui leur ont été assenés par les forces de sécurité. en 2013 où, pas moins de 40 terroristes ont été mis hors d'état de nuire dans les maquis de la région par les forces de sécurité.

T. O.

PREMIER JOUR DE GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

Les syndicats crient victoire

Trois syndicats de l'Education poursuivent durant cette semaine leur mouvement de protestation appelant à une grève générale. Une situation qui risque de paralyser une fois de plus le secteur et qui entraînera comme il est de coutume à des cours de rattrapage durant les vacances de printemps, privant encore une fois nos bambins d'un peu de repos et de réconfort au sein de leurs familles.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La capitale a connu pour cette première journée de grève un engouement de la part des protestataires du secteur éducatif. Ainsi plusieurs établissement des trois cycles (primaire-moyen-secondaire) ont été le théâtre de la colère des syndicalistes et plusieurs établissement ont gelé les cours et quelques uns d'entre-eux ont renvoyé les élèves tôt le matin. Les syndicats du secteur de l'Education ne désarment pas, loin s'en faut. Ils sont plus que jamais, en effet, décidés à poursuivre leur mouvement de grève jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. Les deux syndicats ayant appelé à la grève ont affiché leur satisfaction. Leur mot d'ordre pour une grève illimitée qui ne dit pas son nom a été, en effet, largement suivi hier. Ce mouvement de grève a été entamé hier, à l'appel du Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) et de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF). *« Les travailleurs de l'éducation tous corps confondus et les professeurs de l'enseignement secondaire et technique en particulier ont entamé la première journée de grève en réponse a l'appel dès le début de la semaine de grève reconductible lancé par notre syndicat, contraint à adopter cette voie bien que conscients des conséquences que cette grève puisse avoir sur l'enseignement de nos enfants »*, indique le communiqué du Snapest rendu public hier, qui précise que cette action intervient *« suite au mutisme absolu tenu par les pouvoirs publics et l'incapacité de la tutelle à donner suite à nos revendications légitimes »*.

Le Snapest s'insurge devant les déclarations du ministère de l'Education qui considère que ces grèves sont illégales. A cela, le Snapest par voie de communiqué déclare que *« la légalité soit pour l'oppression et les méthodes policière et le non respect des droits syndicaux comme ils s'apprêtent a le faire. Contrairement à ce qu'on veut bien faire entendre, notre grève est légale et répond à toute les obligations réglementaires »*. Le Snapest, qui a appelé avec l'UNPEF à une semaine de grève reconductible, annonce que le taux national de suivi relevé avant midi est de 65,78%. Le syndicat donne aussi quelques chiffres de ce taux de suivi dans certaines wilayas du pays. Ainsi il a été de 85% à Mostaganem, 82% à Tipaza, 81% à Oran, 78% à Tamanrasset, 76% à Adrar, 75% à El Bayadh, 68% Tiaret et entre 20 et 50% dans le reste des willayas telles que Djelfa, Naâma, Tizi-Ouzou, Jijel, Constantine, Mila, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Saïda, El-Tarf, El-Oued, Tindouf, Béchar,... Le communiqué du Snapest, signé par son coordonnateur national, s'étonne en outre des déclarations des responsables du ministère de tutelle qui, tout en reconnaissant les divers dysfonctionnements du statut particulier des personnels de l'éducation, estiment aussi qu'il *« est impossible de le réviser du fait qu'il n'est en vigueur que depuis quelques années seulement »*. La révision du statut particulier est la principale revendication de tous les syndicats du secteur. « *Le ministère de tutelle a émis des instructions provocatrices et inédites qui ont contribué à accroître la tension et la colère des enseignants »*. Le syndicat rappelle que *« la grève est un droit constitutionnel »* et précise que *« ça ne sert à rien de menacer les grévistes »*. C'est pratiquement pour les mêmes raisons que le Cnapest élargi compte, à partir du 4 février, joindre sa voix à celles

des deux autres syndicats. Il est dès lors évident que tous les établissements scolaires seront paralysés. Une situation qui ne manque pas de susciter les craintes des parents d'élèves qui estiment que leurs enfants sont pris en otage. Le Conseil national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (Cnapest) a décidé de se joindre à ce mouvement de protestation avec une grève d'une journée renouvelable aujourd'hui jusqu'a satisfaction des revendications par le ministère de tutelle. Le coordonnateur national du Cnapest, Nouar Larbi a appelé le ministère de l'Education à *«prendre des mesures dans les plus brefs délais«* pour arrêter la grève. Le syndicaliste demande qu'une décision immédiate soit adressée aux directions de l'éducation portant non conversion des postes de promotion (enseignant principal et enseignant formateur) en postes de recrutement et la conversion des postes spécifiques (enseignant coordonnateur) en postes de promotion. Le coordonnateur du Cnapest a également appelé au règlement des situations en suspens, depuis 2012, concernant les enseignants mutés et les enseignants diplômés des écoles normales supérieures (ENS). Il a, en outre, appelé à la tenue d'une séance de travail en présence des représentants de la Fonction publique et du ministère des Finances pour débattre de l'application du statut particulier pour trouver une solution aux enseignants diplômés des ENS, aux enseignants détachés et enseignants-ingénieurs. Le Cnapest revendique, entre autres, l'application des lois sur la médecine du travail et des décisions en vigueur, à travers l'installation officielle d'une commission comprenant les ministères de l'Education, du Travail, de la Santé et le syndicat pour examiner ce dossier et traiter celui des postes adaptés. Le conseil a appelé à la réintégration des enseignants licenciés, au recrutement des lauréats du concours de recrutement au titre de l'année 2012 et à l'intégration des enseignants ayant bénéficié d'une formation d'une année, outre la révision du décret actuel numéro 79 définissant les critères d'octroi des logements dans les régions du Sud destinés à l'encadrement pédagogique. Il a appelé à élaborer un nouveau décret avec la participation des parties concernées, à permettre à tous les enseignants algériens de bénéficier des différentes formules de logement, d'accélérer l'installation d'une commission gouvernementale chargée de l'inventaire des biens et fonds des œuvres sociales, l'examen du dossier de la retraite et la prise en compte du service national dans le cadre de la retraite anticipée. Concernant la grève, le syndicaliste a affirmé que les responsables au niveau du ministère *«poussent les enseignants à quitter les salles de cours en les mettant dans une situation inacceptable, au point de perdre toute confiance en eux, car ces responsables donnent des instructions complètement à l'opposé de leurs engagements écrits«*. Il a cité à titre d'exemple la conversion des grades d'enseignant principal et d'enseignant formateur en postes de recrutement, alors que le ministère s'était engagé, devant le Cnapest, selon M. Nouar Larbi, à promulguer un décret sur *«la préservation des postes de promotion«*.

K. H.

LES LIMITES DE LA LUTTE CONTRE L'INFORMEL

Les lobbies du cash et de l'évasion ont encore de beaux jours

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'économie souterraine profite à tous. Ses groupes enracinés sous forme de lobbies ne craignent ni répression de fraudes ni lois bancaire encore moins les nouveaux dispositifs mis en place pour les cerner. L'une des lois entrée en vigueur en 2011 qui devait au moins permettre un début d'assainissement est celle relative aux transactions commerciales de plus de 500.000 DA n'a pas été encore appliquée. Le ministre du commerce parle d'un report et non d'un abandon. *« Nous n'avons pas abandonné cette mesure, nous avons juste différé son application pour mieux préparer le terrain »* avait-il expliqué à un parterre d'opérateurs lors d'un colloque sur l'économie informelle. Pour convaincre, Benbada argumente sur le système financier en question : *« Il faut que le système financier soit prêt à prendre en charge les retombées de l'application. Il ne faut pas donner de solutions conjoncturelles à des problèmes structurels »*. Tout en admettant que le report d'une telle mesure *« donne des signaux négatifs et peut même favoriser le secteur informel »*. Le mot étant lâché, il ne reste que de beaux jours aux tenants des circuits du « commerce du faux » pour s'enrichir d'avantage. Ainsi, le défaut de facturation selon le DG du contrôle économique du ministère du Commerce *« a atteint les 1000 milliards de de dinars soit 10 milliards d'euros »*. Un chiffre qui représente *« 20% de la valeur réelle des transactions »*. Un constat fort inquiétant qui fait dire selon un expert encommerce international que *« l'absence de facturation aide surtout certains opérateurs de l'autre côté pour réduire leurs impôts »*. Pour l'Ugcaa *«l'informel est surtout développé et entretenu par des lobbies extrêmement puissants»*. Pour illustrer un exemple, M. Boulenouarqui représente l'organisation parle de *« 60.000 tonnes de produits agro-alimentaires périmés qui sont écoulés au marché noir annuellement »*. Le danger selon lui fait que *« chaque Algérien consomme 2 kg de ces produits périmés (dérivés de lait, légumes secs, jus..) sans le savoir »*. Dans un effort d'identification et de traçabilité, le porte-parole de l'Union des commerçants parle de *« 2000 points de vente informels ont été recensés par l'Ugcaa. Il n'est de secret pour personne que le recyclage de l'argent brassé par les circuits de l'informel se fait généralement dans les biens immobiliers »*. Le représentant de l'UGCAA indique que *« plus de 40% du total des transactions immobilières sont effectuées par des réseaux informels »*. Tout cela fait dire à M. Hammouda, chercheur au Cread que *« le poids faible de l'économie non marchande, le marché non concurrentiel, monopolistique ainsi que le système de prix non adapté aux réalités du marché constituent les éléments de propagation de l'informel »*.

F. A.

WILAYA D'ALGER

27.500 demandeurs d'emploi placés en 2013

PAR INES AMROUDE

Quelque 27.500 personnes ont été recrutées en 2013 dans la wilaya d'Alger sur les 153.231 demandeurs d'emploi recensés, alors que l'offre était de 41.862 postes, indique un bilan de la direction de l'emploi de la wilaya. Sur les 27.472 travailleurs placés en majorité dans le secteur privé des services, de l'industrie et du bâtiment et travaux publics (BTPH), 25.846 ont des contrats à durée déterminée (CDD), soit à titre temporaire, selon ce bilan, rapporte l'APS. Les placements de travailleurs effectués en 2013 à Alger ont été essentiellement réalisés dans le secteur des services, qui a absorbé 21.588 demandeurs d'emploi, précise la même source. *"Pour ce qui est du niveau de qualification des bénéficiaires de ces placements, les sans qualification arrivent en première position, suivis du personnel qualifié. Suivent respectivement les cadres et cadres supérieurs, les techniciens supérieurs et enfin le personnel hautement qualifié"*, indique-t-on à la direction de l'emploi de la wilaya d'Alger. Le bilan a par ailleurs recensé 41.862 offres d'emplois reçues des entreprises aux bureaux de main-d'œuvre de la capitale, dont près de 31.000 dans le secteur privé respectivement des services, du BTPH et de l'industrie. -L'offre d'emploi enregistrée aux bureaux de main-d'œuvre à Alger a augmenté de 5.648 postes en 2013 par rapport à 2012 alors que la demande, elle, a connu une croissance de plus de 17.000 durant la même période. 153.231 demandes d'emploi, qui représentent la population en chômage au niveau de la capitale, ont été reçues en 2013 dont 37.149 inscrits à l'agence de wilaya de l'emploi (Awem) pour la première fois, indique-t-on. Par tranche d'âge, les personnes de 20 et 24 ans arrivent en première position (43.238 demandes) avec une légère différence par rapport à celles des 25 à 29 ans (40.506 demandes). Le bilan 2013 précise que les hommes représentent les deux-tiers du total des demandeurs d'emploi, alors que les femmes représentent les deux-tiers des demandeurs du premier emploi. La direction de l'emploi de la wilaya d'Alger indique d'autre part que l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes) a mobilisé durant la même période plus de 13,435 milliards de dinars dans 3.293 projets, en majorité dans le secteur des services et de l'artisanat, qui ont généré 6.260 emplois. Quant au dispositif Cnac (Caisse nationale d'assurance chômage) qui a mobilisé 4,739 milliards DA, il a permis de financer 1.183 projets qui ont généré 2.550 emplois. Par secteur d'activité, la Cnac a financé des projets respectivement dans le transport, les services et l'agriculture. Mais le nombre d'emplois créés est plus important dans les services (plus de 1.000) et l'agriculture (727) que dans le transport (470). Au total, plus de 191.000 emplois, temporaires en majorité, ont été créés dans la wilaya d'Alger en 2013 dont plus de 147.000 dans le cadre de la réalisation des programmes d'équipement de l'Etat, les 43.800 restants ont été générés grâce au placement de travailleurs par l'Anem, le financement de projets Ansej et Cnac, ainsi que le filet social.

I. A,

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion immobilière de Béchar
NIF : 0085 0801 0040 896

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS

Conformément aux dispositions des articles n° 49, 14 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Office de promotion et de gestion immobilière de Béchar, adresse : Route de Béchar Djedid BP n° : 156 wilaya de Béchar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n° : 1917 / 2013, paru en date du 17/08/2013 dans le quotidien ***Midi Libre*** relatif à la réalisation des **19/139/312 logements sociaux locatifs (CEM Malik Ibn Nabi)** de typologie semi-collectif, répartis en deux lots au profit du secteur éducation à Béchar, qu'après évaluation des marchés sont attribués provisoirement à (aux) :

N° Lot	Attributaire provisoire	Note obtenue (note de l'offre technique)	Montant de l'offre financière après correction en TTC	Délai proposé	Elément ayant permis le choix
Lot 01 : 07 logts Lot 02 : 12 logts	Majdoubi Khaled NIF 1 980 0801 0018 739	36 points	16 986 608, 34 DA 28 936 945, 45 DA	22 mois	Offre moins disante

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Béchar, adresse : Route de Béchar Djedid BP n° : 156 wilaya de Béchar dans de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés de la wilaya est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Directeur Général

MIDI Libre
Quotidien national d'information

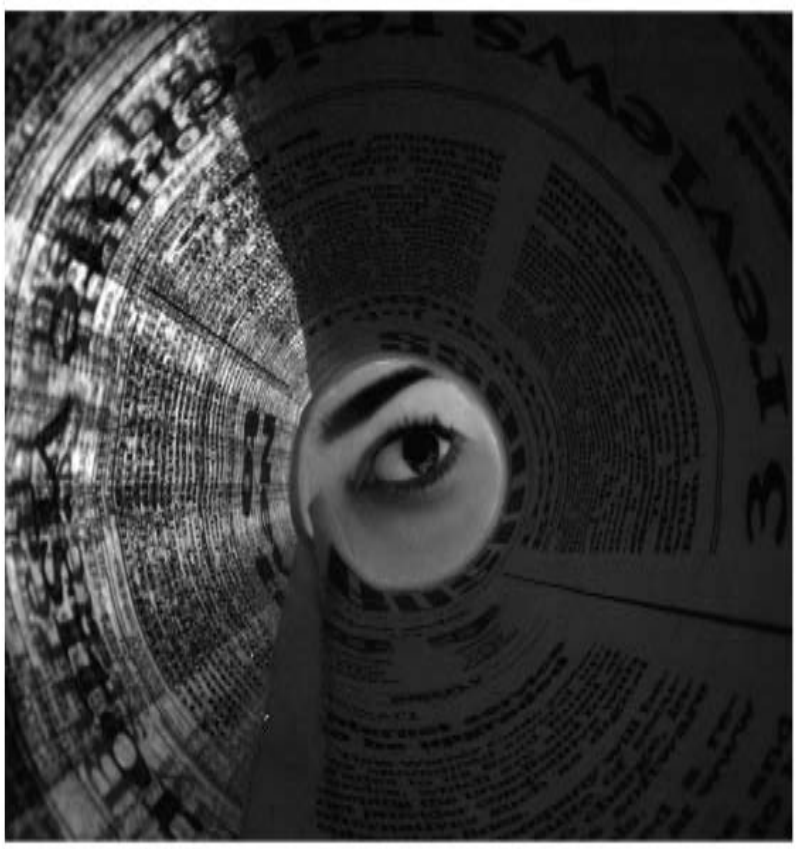

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, **Tél :** 0770.32.44.66, **E-mail :** redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE LA CULTURE
N° D'IMMATRICULTAION FISCALE: 0992260115036233

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01/2013

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La direction de la culture de la wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre national restreint N° 01/2013 relatif au projet de realisation et équipement d'un théâtre en plein air à Médéa (Lot 04 : aménagement extérieure), paru dans les journaux quotidienne "Midi Libre" et "El michwar Alsseyassi" en date du 13/11/2013 pour un délai de quinze (15) jours, qu'àprés l'analyse et l'évaluation des offres techniques et financiers des soumissionnaires, le projet indiqué ci-dessus est attribuée provisoirement comme suit :

Offre N°	soummissionnaire	N° d'immatriculation fiscale	Note technique	Montant de l'offre financière (TTC)	Délai de réalisation	Critères de choix
05	FP International Service Slimani et CIE Centre commercial El Riadh RN 01 Commune Berrouaghia Wilaya de Médéa	000526034285916	44,70	70.018.569,27 DA	14 Mois	Moins disant

Conformément au deux articles 114 et 125 du décret présidentiel sus-mentionné, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprés du comité des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la de parution du present avis dans le bulletin official des marchés des opérateurs publiques (BOMOP) ou dans les journaux quotidiennes.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du 1er jour de la publication de l'attribution provisoire en question à prendre connaissance des resultants detaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

EUROSHOP 2014 DE DÜSSELDORF

Acquérir un savoir-faire et investir dans la distribution

Les entreprises intéressées par la participation à l'EuroShop sont astreintes de contacter les organisateurs par le biais de la Chambre de commerce algéro-allemande AHK.

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) lance un appel aux entreprises algériennes, tant publiques que privées, pour prendre part à l'EuroShop, le plus grand salon mondial pour les besoins d'investissement dans la distribution qui se tiendra du 16 au 20 février 2014 Düsseldorf en Allemagne.

Ce salon mondial, dédié aux technologies et solutions innovantes pour le commerce, sera divisé en quatre secteurs autonomes à savoir, EuroConcept comportant les volets de l'architecture, le design, l'aménagement et les équipements pour les points de vente.

Concernant le secteur EuroSales, il englobe les communications sur le point de vente, les solutions de merchandising et le marketing, tandis que le secteur EuroCis, il a trait aux solutions technologiques pour la CRM dont la RFID et les solutions pour les paiements.

Pour ce qui est de l'EuroExpo, il allie les thèmes relatifs aux installations de salons, le design et l'évènementiel.

La Caci précise que les entreprises intéressées par la participation à cet évènement sont astreintes de contacter les organisateurs par le biais de la Chambre de commerce algéro-allemande AHK qui est située à El Biar, sur les hauteurs d'Alger.

Les responsables des entreprises spécialisées dans la distribution, les managers des grands magasins de grandes surfaces, ainsi que les opérateurs intéressés par le marketing-management et les techniques de commerce de gros et de distribution, sont notamment ciblés par cet évènement dont AHK veut voir la participation massive des exposants algériens. **A. A.**

RETOUR DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Tributaire de la mise en place d'une centrale des risques

PAR RIAD EL HADI

S'exprimant en marge de la cérémonie de clôture de la session d'automne du Parlement, Karim Djoudi a estimé que les crédits à la consommation sont "*une bonne chose pour l'économie à condition de mettre en place une centrale des risques qui permette de réduire les risques de surendettement des ménages et les risques de faillites*". "*Il s'agit d'une protection pour les ménages*", a indiqué le ministre, expliquant que cette centrale est actuellement en cours de création au niveau de la Banque d'Algérie.

La prochaine tripartite, prévue en février, devrait décider du retour du crédit à la consommation, alors que cette décision entrera en vigueur dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2014, ou la loi de finances de 2015. Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, avait affirmé récemment à l'APS que la relance du crédit à la consommation durant la prochaine tripartite concernera l'acquisition de véhicules produits en Algérie. Selon lui, la relance du crédit à la consommation aura lieu dans le cadre de la loi de finance complémentaire 2014 ou la loi de finances 2015 car *"il faut d'abord amender l'article 75 de la LFC 2009 qui a annulé ce type de crédit"*. Le sous-groupe, chargé de la relance des crédits à la consommation mis en place à l'issue de la dernière tripartite, a proposé 4 opérations réalisables à travers 10 mesures notamment l'élaboration de la liste des entreprises intéressées par cette formule et la valeur des produits concernés ainsi que les modalités et conditions d'attribution de ces crédits. D'autre part, Djoudi a indiqué que l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail qui fera l'objet de discussion lors de la prochaine tripartite, permettra de valoriser le SNMG.

Concernant, par ailleurs, la réévaluation récurrente des coûts des projets d'infrastructures publiques, Djoudi a affirmé qu'*"il y a une capacité d'analyse et d'étude qui a été approfondie et qui a donné lieu à des études beaucoup plus pointues concernant essentiellement les grands projets d'équipement"*. "*Ceci a participé à réduire les coûts de la réalisation des projets*", a-t-il ajouté.Le respect des orientations de la Cned (Caisse nationale d'équipement pour le développement) ont permis d'économiser près de 32 milliards de dinars dans le coût de réalisation des grands projets d'infrastructures publiques depuis 2010, soit *"40 km d'autoroute ou 18 km de ligne de tramway"*, selon un bilan récent de cette institution. **R. E.**

INTRANTS ET EMBALLAGES

Paiement de la TVA à partir de juillet prochain

Les opérateurs, qui s'approvisionnent en matières premières et emballages spécifiques servant à la production et au conditionnement de produits exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) vont payer cette taxe à partir du premier juillet prochain, a indiqué dimanche dans un communiqué la dusirection générale des impôts. *"La taxe sur la valeur ajoutée ainsi acquittée ouvre droit à son remboursement"*, précise toutefois le communiqué. Ces dispositions viennent en application de l'article 19 de la loi de finances de 2014 qui a abrogé le paragraphe 3 de l'article 42 du code des taxes sur le chiffre d'affaires et qui prend effet à partir du premier juillet 2014. "*Cette disposition consiste pour les opérateurs concernés à acquérir avec paiement de la taxe sur la valeur ajoutée, les matières premières, composants ou emballages spécifiques servant à la production, expressément exonérés ou destinés à un secteur exonéré*", indique la DGI.

L'administration fiscale précise que ces nouvelles mesures vont mettre fin aux situations de précompte auxquelles sont confrontés les fournisseurs des producteurs et qui nécessitent le recours à la procédure de remboursement de la taxe.

La loi de finances a, par ailleurs, différé l'entrée en vigueur de cette disposition au premier juillet 2014 afin d'éviter toute perturbation dans les activités des producteurs de lait, des minoteries et des fabricants de produits pharmaceutiques concernés par cette mesure et aussi pour préparer les meilleurs conditions de son application.

L'ensemble des secteurs concernés seront invités dans les meilleurs délais à participer à des rencontres de concertation avec l'administration fiscale afin d'identifier les éventuelles contraintes et permettre ainsi la prise en charge des mesures nécessaires permettant le remboursement des précomptes générés dans des délais raisonnables. **R. E.**

Ouverture du capital d'Alitalia

Etihad Airways en négociation

Etihad Airways et Alitalia en sont à la phase finale de la consultation des comptes, procédure qui pourrait déboucher sur une entrée au capital de la compagnie aérienne d'Abu Dhabi dans son homologue italienne, ont déclaré samedi les deux sociétés. Les deux sociétés et leurs conseillers fixeront dans les 30 jours une stratégie commune qui permette d'atteindre les objectifs des deux parties, poursuivent-elles. Etihad et Alitalia négocient depuis des semaines une entrée au capital de la compagnie d'Abu Dhabi qui, selon des sources proches du dossier, pourrait représenter 40% d'Alitalia, soit un investissement de 300 millions d'euros. Alitalia a opéré une augmentation de capital de 300 millions d'euros en décembre, à laquelle son associé-actionnaire Air France n'a pas voulu souscrire, ce qui explique qu'elle recherche un autre partenaire pour son redressement qui passerait par une réorientation de ses vols vers l'international. Le président du Conseil italien, Enrico Letta, a dit espérer qu'un accord aboutisse entre les deux compagnies aériennes. "Je suis très heureux de cette annonce; nous avons travaillé à ce résultat", a-t-il déclaré à la presse, à l'occasion d'un déplacement à Abu Dhabi. **R. E.**

TIZI-OUZOU

Dédoublement du tronçon routier Chaïb-Fréha

Une enveloppe de cinq milliards DA a été allouée à la wilaya de Tizi-Ouzou pour le financement des travaux de dédoublement du tronçon routier Chaïb-Freha. "L'inscription à la réalisation de ce projet est intervenue en concrétisation de la promesse faite par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux autorités locales lors de sa visite dans la wilaya en juillet dernier", a déclaré, à l'APS, Madjid Naït Kaci, en relevant que le lancement des travaux est "imminent". S'agissant de l'impact escompté de ce projet, le DTP y voit un moyen de fluidifier la circulation sur cet axe, sujet à un dense trafic automobile, à l'origine de la formation de goulots d'étranglement de la circulation et de la survenue de fréquents accidents. Dans le même sillage de décongestionnement de la circulation sur la RN 12, le responsable du secteur a fait état du lancement "prochainement" des travaux de réalisation d'une trémie au niveau du lieudit Rehahlia, dans la localité de Oued Aïssi. Le projet a été confié, pour sa réalisation, à l'Entreprise nationale des grands travaux et ouvrages d'art (Engoa).

CHLEF

Création d'emploi Ansej et Cnac

11.500 emplois ont été créés dans la wilaya de Chlef au titre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes durant la période 2010-2013, indique un bilan de la direction de l'emploi.
Les emplois ont été créés par les dispositifs de l'Agence de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et de la Caisse d'allocation chômage (Cnac), précise le bilan qui fait état dans ce sens du financement de 6.793 projets durant la période considérée, dont 3.721 projets financés par l'Ansej et 3072 par la Cnac. Hormis le transport qui totalise 3219 projets, soit près de 50% du nombre de projets créés, les autres projets ont été créés dans les services un total de 1648 projets, suivi de l'agriculture (824) et l'artisanat et le BTPH qui comptabilisent respectivement 456 et 214 projets. Les secteurs de l'hydraulique, de la pêche et de la maintenance sont les moins sollicités par les jeunes puisque seulement une cinquantaine de projets ont vu le jour dans ces créneaux durant la période considérée, relève le document.

AIN DEFLA

207 millions DA au profit de l'élevage

Une enveloppe financière de plus de 207 millions DA a été consacrée par la Conservation des forêts de Aïn-Defla à la filière élevage, notamment dans les zones rurales, a indiqué cette administration qui a précisé avoir approuvé jusqu'à l'heure actuelle 600 dossiers de personnes désireuses de s'adonner à cette activité. Le bénéficiaire de l'aide à l'élevage d'animaux se présentera, désormais, directement au producteur pour se voir attribuer le nombre de têtes d'animaux qui lui a été notifié.

APS

EL-MENEAA, LAC SEBKHAT EL-MALEH

Recensement de 4.619 oiseaux migrateurs

4.619 oiseaux migrateurs ont été dénombrés par les ornithologues dans la zone humide du lac de la Sebkhat El-Maleh à Ghardaïa, a indiqué la Conservation des forêts de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce recensement d'oiseaux, utilisant la zone humide d'El-Ménéa, située sur l'axe migratoire entre l'Europe et l'Afrique, comme *"une halte migratoire ou une zone de nidification",* a été établi à la faveur du traditionnel recensement international des oiseaux migrateurs effectué la mi-janvier de chaque année par les ornithologues, a souligné, à l'APS, le chef du service de l'expansion du patrimoine et la protection de la faune et la flore à la Conservation des forêts, Kamel Oulmane, précisant que ce comptage a permis de répertorier une trentaine d'espèces avifaunes pour la plupart des anatidés (canard souchet, pilet et siffleur, le tadorne casarca, sarcelle d'hiver) ainsi que d'autres espèces telles foulques macroules, aigrette, poule d'eau, le flamant rose, le grand corbeau, la bécassine des marais et d'autres espèces. Ces sujets avifaunes ont été observés sur l'ensemble du site de la Sebkhet El-Maleh, classé zone humide d'importance internationale en 2004 dans le cadre de la convention de Ramsar, et qui s'étend sur plus de 18.947 hectares, dont 1.500 hectares de plan d'eau, à fait savoir le même responsable à l'APS. *"Ce nombre d'avifaunes et d'espèces hivernant cette aire humide illustre l'intérêt et l'importance biologique de cet espace riche en faune aquatique, entomologique et autres batraciens substances permettant d'assurer la survie et le cycle de vie des oiseaux migrateurs",* a expliqué M. Oulmane. Ce site, d'un grand intérêt écologique, est la destination de nombreuses espèces migratrices et constitue un berceau d'une population avifaune très variées, dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés élaborée par l'Union internationale pour le conservation de la nature (UICN) tels le tadorne casarca (515 sujets recensés) et le fuligule nyroca (202 sujets) et doit être préserver à travers des mesures de protection, a souligné le même responsable.
Présentant des qualités naturelles et esthétiques rares et uniques, ce site naturel aquatique est composé de deux bassins, l'un d'eau douce et l'autre d'eau salée qui renferme outre des milliers d'oiseaux migrateurs, dont des espèces rares, une faune remarquable de mammifères d'espèces d'amphibiens et de reptiles, de poissons , tel le gambusia ainsi qu'une flore endémique riche et variée tel le Tamarix, limoniastrum, Phragmites et Typha qui colonise les berges et même les eaux.
Relais pour la migration de la population avifaune, cet espace naturel de nidification est confronté à plusieurs menaces et dégradations multiples induit par l'effet de l'homme et de l'urbanisation anarchique et accélérée. La détérioration du site par l'arrachage extensive, la coupe et brûlis de la végétation, la pollution par les dépôts des déchets urbains, les rejets des eaux usées dans le lac, le braconnage ainsi que les constructions illicites constituent autant de menaces pour l'équilibre écologique de cette zone humide, selon l'APS.
Pour préserver, voire augmenter l'intérêt de ce joyau biologique, les pouvoirs publics ont entamé les travaux de réalisation d'une station de lagunage d'une capacité de traitement de 30.000 M3/jour, afin de prendre en charge les rejets d'eau usée domestique des deux communes mitoyennes d'El-Ménéa et Hassi El-Garaâ. Cette aire aquatique constitue un patrimoine naturel à valoriser et promouvoir pour le développement des activités touristiques et artisanales de la région.

B. M.

LAGHOUAT, RN 1 LAGHAOUT-GHARDAÏA

Divers projets d'investissement retenus

Divers projets d'investissement ont été retenus pour être réalisés le long du tronçon dédoublé de la RN-1, entre les wilayas de Laghouat et Ghardaïa, a indiqué la wilaya de Laghouat. Parmi ces projets, approuvés par le comité d'assistance à la localisation et la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref), figurent deux briqueteries, une unité de fabrication de chaux, une usine d'assemblage de coques de véhicules et des stations-services. Outre ces projets, le permis a été accordé pour la construction d'un hôtel au niveau de la nouvelle ville de Bellil, située sur cet axe routier névralgique et qui permettra d'offrir des prestations d'hébergement et de restauration aux utilisateurs de cette route et aux visiteurs de la zone industrielle voisine de Hassi-R'mel. Le retard enregistré dans la réalisation de projets similaires se trouvant sur un autre tronçon dédoublé de RN-1, en Laghouat et Sidi Makhlouf, *"seront rattrapés pour fluidifier la circulation et assurer le confort des voyageurs",* a ajouté, par ailleurs, la même source. Le projet de voie dédoublée de la RN-1, sur une distance de 103 km au départ de Laghouat vers les limites de la wilaya de Ghardaïa, a été confié dernièrement à sept entreprises, afin d'accélérer ses travaux, au regard de sa grande importance socioéconomique et de sa dimension nationale et africaine, la RN-1, étant l'épine dorsale du réseau routier national allant du nord vers l'extrême sud du pays. Le projet, d'un coût de 13 milliards DA avec un délai de réalisation de 22 mois, englobe le revêtement, la signalisation, la réalisation de 15 ouvrages d'art et 6 échangeurs, ainsi que 16 dalots et 13 structures de protection de pipes du fait qu'il passe en proximité de zones industrielles, selon sa fiche technique. La wilaya de Laghouat a achevé depuis deux ans la réalisation du tronçon de la RN-1 se trouvant sur son territoire jusqu'aux limites avec la wilaya de Djelfa, sur 65 km, avec un coût de plus de 1,7 milliard DA, dans le cadre du projet de la voie dédoublée de la RN-1 reliant les wilayas du nord à celles du sud du pays.

APS

M'SILA, ATTEINTE AU PATRIMOINE FORESTIER

Enregistrement de 68 cas en 2013

Un total de 68 infractions liées à des atteintes au patrimoine forestier ont été enregistrées durant l'anné passée 2013 dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la Conservation des forêts. Ces atteintes ont porté sur des travaux de labours sauvages, d'exploitation à des fins agricoles, de pacages illicites et de coupes non autorisées de bois, a précisé la même source. Malgré le recul, ces dernières années, des cas d'atteinte au domaine forestier, les services de la Conservation des forêts restent mobilisés pour la protection de ces espaces naturels, a t-on ajouté. Des actions de sensibilisation et d'implication des populations riveraines à cet effort de protection sont également régulièrement menées à travers, notamment, le soutien public à la création de vergers oléicoles, offrant à ces riverains des ressources alternatives à l'exploitation de la forêt, a ajouté la même source. De leur côté, les services de la wilaya attribuent le recul du phénomène des coupes illicites de bois à l'extension, ces dernières années du réseau de distribution de gaz, désormais étendu à 37 communes contre seulement 7 communes en 1999. Les actions de reboisement réalisées depuis plus d'une décennie dans cette wilaya ont permis, en outre, de porter la superficie forestière à plus de 150.000 hectares contre 138.731 hectares en 1999.

APS

SAIDA, HAUT-COMMISSARIAT AU DÉVELOPPEMENT DE LA STEPPE

Aménagement de 1.000 hectares de pâturages en 2014

Le Haut-Commissariat au développement de la steppe envisage, cette année, l'aménagement de 1.000 hectares de pâturages détériorés dans la wilaya de Saïda.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans un exposé présenté à la quatrième session de l'APW, Abdelouahab Maâchou a souligné que cette opération, à laquelle le HCDS a consacré une enveloppe de l'ordre de 146.305.000 DA, vise la production de 600.000 unités de fourrages, soit l'équivalent de 6.000 quintaux d'orge par an.
L'opération vise également la protection de 55.000 ha de terres steppiques, ce qui représente une production de 110.000 qx d'orge par an, ainsi que la réhabilitation de l'alfa, la réservation de 200 ha pour la réalisation d'une station d'expérimentation et une pépinière d'alfa qui verra un début de concrétisation cette année, précise l'APS.
Le HCDS a élaboré un programme de plantation pastorale de 1.000 ha de terres steppiques, outre des projets d'irrigation pastorale, dont des forages, un bassin, des mares d'eau, en plus de travaux de préservation de l'eau et du sol.
Le directeur de wilaya de l'Office national des terres agricoles a, par ailleurs, signalé le dépôt de 4.518 dossiers de reconversion du droit de jouissance en droit de concession, dont 4.429 dossiers ont été traités jusqu'au mois de janvier en cours et des actes ont été remis à 1.206 fellahs.
Selon l'APS, la commission de l'agriculture de l'APW de Saïda a recommandé d'enregistrer tous les actes de concession et de les afficher au temps fixé, tout en insistant sur la nécessité de réaliser toutes les infrastructures et équipements au profit des éleveurs des zones steppiques, dont l'électrification rurale, les accès, pistes et les forages.

B. M.

CONSTANTINE, LUTTE ANTI-CRIMINALITÉ À ALI-MENDJELI

Plan d'action combiné gendarmerie-police

Un *"plan d'action combiné"* entre la Gendarmerie et la Sûreté nationales est *"opérationnel"* à Ali-Mendjeli (Constantine), a indiqué la semaine dernière le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Mohamed Haben.
Le plan a été élaboré pour *"lutter avec davantage d'efficacité contre toutes les formes de criminalité"*, a ajouté l'officier lors de la présentation du bilan annuel des activités de la Gendarmerie nationale.
Des sections de sécurité et d'intervention (SSI) de la Gendarmerie nationale effectuent quotidiennement, en coordination avec les services de police, des patrouilles dans les vingt unités de voisinage (UV) de l'agglomération d'Ali-Mendjeli, a-t-il également souligné.
Affirmant que la sécurité des personnes et des biens dans cette nouvelle ville (zone relevant de la compétence de la police) est *"l'objectif principal"* du plan d'action combiné, le lieutenant-colonel Haben a affirmé que la coopération entre les deux corps constitués a donné de *"bons résultats"*. Il a précisé, à ce propos, que les patrouilles des SSI, *"effectuées principalement de nuit"*, ont permis une *"meilleure occupation du terrain pour les services de sécurité"*. Au cours de la conférence de presse tenue à la brigade de Gendarmerie nationale de la cité Zouaghi, il a, par ailleurs, été indiqué que les crimes ont régressé de 40, 23 % par rapport à 2012, tandis que les délits ont connu une hausse de 33,17%. Le bilan d'activités du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale fait également ressortir une hausse des les affaires liées à la détention et à la commercialisation de kif traité et de psychotropes, avec pas moins de 260 affaires traitées en 2013 contre 181 en 2012. S'agissant des accidents de la circulation, le bilan des services de la Gendarmerie nationale du groupement de wilaya souligne *"une régression"* en 2013 en matière de nombre de sinistres, mais un *"accroissement"* des victimes de la route.

APS

TEBESSA, CENTRE DE L'ANTIQUE CITÉ DE THÉVEST

Projet de réhabilitation

Un plan d'action portant réhabilitation du centre de l'antique cité de Thévest (Tébessa), ceinturé par la muraille Byzantine, est projeté par la wilaya, a annoncé le wali, Mabrouk Beliouz, mercredi devant les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) Le chef de l'exécutif de wilaya a indiqué au cours de cette session ordinaire de l'assemblée que 220 anciennes habitations individuelles de cette cité millénaire sont ciblées par l'opération qui portera, entre autres, sur la réfection des toits, des murs et sur la rénovation de réseaux d'eau potable et d'assainissement de sorte, a-t-il dit, de *"redonner à cette cité son image et son lustre d'antan"*. De nombreuses civilisations se sont succédé dans la région qui a connu, tour à tour, avant les Foutouhate musulmanes, les ères punique, atérienne, romaine, vandale et byzantine, a rappelé M. Beliouz pour qui *"il s'agit-là d'un trésor inestimable qu'il faut préserver"*.
Les habitants et le comité du quartier seront impliqués dans cette opération, a ajouté le wali, avant d'évoquer, par ailleurs, la *"possible transformation"* des bibliothèques communales non opérationnelles en musées d'archéologie, en vue *"d'instaurer une politique ouverte aux activités touristiques"*. Des mesures ont été prises par les services de la wilaya pour la récupération, au profit du secteur de la culture, de trois salles de cinéma, en l'occurrence celle d'Ouneza, d'El-Kouif et de Tébessa (El-Maghreb) pour leur exploitation en tant que cinémathèques.

APS

TINDOUF

Renouveau rural

2.025 dossiers de montage de projets ruraux ont été déposés dans la wilaya de Tindouf dans le cadre du programme du renouveau rural (PRR), a-t-on appris, jeudi, auprès de la conservation locale des forêts. 1.699 demandes ont été déposées depuis 2010 dans la commune du chef-lieu de wilaya et 326 autres dans la commune d'Oum-Laâssel, afin de bénéficier de projets versés dans l'élevage, notamment camelin, ovin et caprin, a précisé le responsable par intérim de la conservation des forêts de Tindouf. Abdelmoumène Moussaoui a fait savoir que la commission chargée de la mise en oeuvre du PRR, qui poursuit l'étude des dossiers, a avalisé 190 demandes, déposées au niveau de la commune d'Oum-Laâssel, qui seront transmises à la commission technique de daïra, alors que l'opération d'étude tire à sa fin dans la commune de Tindouf. Le segment de l'élevage caprin suscite un large engouement des postulants à cette formule, au regard de son adaptation aux spécificités naturelles de la région et sociologiques de sa population, selon le même responsable. Les projets du programme du renouveau rural s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et l'encouragement de leur la fixation dans leurs régions.

MOSTAGANEM

La nouvelle école régionale des beaux-arts opérationnelle

La nouvelle école régionale des beaux-arts de Mostaganem est entrée en service dernièrement, a indiqué le directeur de cet établissement de formation d'une capacité d'accueil de 300 étudiants. L'artiste plasticien Hachemi Ameur a indiqué que cette école, réalisée dans la localité de Salamandre, au chef-lieu de wilaya, est opérationnelle depuis la mi-janvier en cours, ajoutant qu'une correspondance a été adressée au ministère de la Culture pour sa baptisation au nom de l'artiste plasticien Mohamed Benkhadda, natif de Mostaganem.
Cet établissement de formation, réalisé pour un coût de 350 millions DA, dispose de 17 ateliers dont ceux de dessin, de design, de sculpture, de calligraphie et de décoration, de quatre salles de cours, d'un amphithéâtre d'une capacité de 100 places, d'un hall d'exposition et d'une galerie d'arts. L'école comprend également un dortoir de 60 lits, un restaurant, un club, un café et une salle de sports collectifs.
Cinq étudiants ont réalisé dernièrement une fresque de la nouvelle école régionale, a-t-on indiqué signalant que les responsables de cet établissement prévoient d'accroître le nombre d'étudiants de 60 cette année à 300 l'année prochaine. L'encadrement dispose actuellement de 27 enseignants.

BATNA

Les problèmes d'AEP résolus en mars prochain

Les problèmes d'eau potable affectant la ville de Batna seront "définitivement résolus en mars prochain", a affirmé, mercredi, le wali, Hocine Mazouz.
Les travaux de transfert à partir du barrage de Beni Haroun (Mila) vers le barrage de Koudiet Medouar (Batna), devant être achevés à cette date, apporteront à la wilaya de Batna quelque 300 millions de m3, a-t-il souligné.
La wilaya de Batna a recouru à un programme d'urgence pour assurer l'approvisionnement de la population en eau potable tout au long de l'année dernière, en particulier durant l'été 2013 marquée par la chute du niveau du barrage de Koudiet Medouar, situé dans la daïra voisine de Timgad.
Ce barrage, d'une capacité de retenue de 70 millions de m^3, emmagasine à l'heure actuelle plus de 15 millions de mètres cubes, a indiqué à l'APS le directeur des ressources en eau, Abdelkrim Chebri.

APS

MAURITANIE

Démission du gouvernement

Le Premier ministre mauritanien, Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a présenté dimanche au président Mohamed Ould Abdel Aziz la démission de son gouvernement, selon l'agence de presse mauritanienne, AMI. "Le Premier ministre Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf a présenté au Président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz la démission de son gouvernement", a annoncé AMI sans donner plus de détails. Cette démission était attendue à l'issue des élections législatives de novembre-décembre derniers remportées par le parti présidentiel qui dispose avec ses alliés d'une confortable majorité à l'Assemblée nationale. Elle intervient après l'installation mercredi de la nouvelle Assemblée issue de ce scrutin législatif.

Ould Mohamed Laghdaf était en poste depuis l'élection du président Aziz en 2009. Lors de l'installation de la nouvelle Assemblée nationale, l'ex-ministre de l'Intérieur, Mohamed Ould Boilil, membre du parti du président Aziz, en a été élu président par ses collègues députés. Cette chambre basse, qui compte au total 147 députés, a été renouvelée lors des législatives de novembre-décembre 2013, pour un mandat de cinq ans. L'Union pour la République (formation du président Aziz) détient une majorité de 76 députés sur les 147. Elle est suivie par le parti Tewassoul (16 députés). Avec ses alliés, la coalition au pouvoir compte 110 élus. L'opposition dispose de 37 sièges.

LÉGISLATIVES EN THAÏLANDE

Résultats après le 23 février

La Commission électorale thaïlandaise a annoncé, dimanche, que les résultats des élections législatives perturbées par les manifestants, dont le dépouillement a déjà commencé, seront connus après le 23 février. Les résultats du dépouillement seront envoyés à la Commission électorale qui a indiqué que "rien ne pourrait être annoncé avant le 23 février, aucun résultat, même préliminaire, ne serait dévoilé dimanche". Le scrutin anticipé organisé dimanche dernier, a été annulé à Bangkok et dans plusieurs provinces du sud du pays a cause des manifestants de l'opposition qui ont bloqué les bureaux de vote. Quelque 440.000 électeurs - sur 2 millions inscrits - n'avaient pas pu mettre leur bulletin dans l'urne et un scrutin de remplacement doit être organisé le 23 février. Près de 12 millions d'électeurs sur les 48.77 millions inscrits n'ont pas pu voter aux élections d'aujourd'hui, selon la chaîne de télévision Nation. Ces 12 millions d'électeurs proviennent des 53 circonscriptions où les bureaux de vote ont été bloqués ou fermés par les manifestants, ou des 28 circonscriptions où aucune candidature n'a pu être enregistrée à temps en raison du blocus.

AFGHANISTAN, OUVERTURE DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Meetings sous haute sécurité

Les prétendants à la succession du président afghan, Hamid Karzaï, ont tenu dimanche leurs premières grandes réunions politiques à Kaboul, un début de campagne toutefois endeuillé par les meurtres de deux membres de l'équipe d'Abdullah Abdullah, un des favoris du scrutin.

Les deux hommes ont été abattus samedi soir en pleine rue à Hérat, la grande ville de l'Ouest afghan. Ces meurtres, qui n'ont pas été revendiqués, font ressurgir le spectre de la précédente présidentielle, en 2009, un scrutin chaotique marqué par les fraudes et les violences. Onze candidats sont en lice pour briguer la succession du président Karzaï, seul homme à avoir dirigé le pays depuis la chute du régime des talibans en 2001 et à qui la Constitution interdit de briguer un troisième mandat.

Dimanche matin, la capitale afghane s'est réveillée en découvrant des affiches électorales placardées aux quatre coins de la ville. Les candidats ont ensuite tenu des meetings tout au long de la journée. Spectacle de danse, concert de percussions: c'est ainsi qu'ont été accueillis les quelque milliers de personnes venues assister à celui d'Ashraf Ghani, autre favori de cette campagne. Le candidat a réuni ses partisans dans une immense salle de réception, un lieu tout en dorures habituellement réservé aux mariages, et paré pour l'occasion de grandes affiches de M. Ghani, un ancien ministre des Finances. A l'extérieur, un service de sécurité digne d'une base militaire: policiers armés de fusils d'assaut, fouilles systématiques, portiques de sécurité... les participants au meeting ont même été priés de se débarrasser d'effets personnels jugés "*suspects*", comme les briquets.

A la tribune, le candidat a déroulé un programme axé sur les jeunes, les droits de la femme et la lutte contre la corruption, fléau qui mine les institutions afghanes. "*Le changement, c'est nous!",* a-t-il lancé.

"Ashraf Ghani est quelqu'un de bien, qui peut sortir notre pays de la situation dans laquelle il se trouve", a réagi Milad, 21 ans, dans l'assemblée.

A quelques centaines de mètres de là, quasiment au même moment, son rival Abdullah Abdullah organisait lui aussi un rassemblement dans une salle des fêtes, pleine à craquer.

Arrivé en deuxième position en 2009, M. Abdullah s'était retiré du second tour après avoir dénoncécomme nombre d'observateurs, des fraudes massives, entraînant de facto la réélection de M. Karzaï.

R. I./Agence

SYRIE

Bombardements et combats entre factions rebelles à Alep

Des hélicoptères de l'armée gouvernementale syrienne ont continué, dimanche, de lancer des barils explosifs sur des zones rebelles à Alep, la grande ville du nord de la Syrie, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'homme qui fait état de 83 morts depuis vendredi. La plupart des victimes sont des civils qui habitaient dans les quartiers est de la ville, notamment des femmes et des enfants, précise l'ONG proche de l'opposition syrienne. L'utilisation de barils explosifs dans les bombardements a été condamnée par la communauté internationale en raison du manque de précision de ce type d'armes qui a tué plus de 700 personnes depuis un mois et demi en Syrie. Les tentatives de faire adopter à l'Onu une résolution contre l'emploi de ces armes ont été bloquées par la Russie.

YEMEN

Enlèvement d'un ressortissant allemand

Un sexagénaire allemand a été enlevé, vendredi, par un membre d'une tribu qui cherche à faire pression sur le gouvernement pour obtenir la libération de ses deux fils, arrêtés par les autorités yéménites, a ajouté ce responsable, cité par l'agence AFP. Il est détenu dans la région de Marib, une zone tribale à l'est de Sanaa. Le ministre yéménite des Affaires étrangères, Abou Bakr al-Qirbi, a reçu dimanche un diplomate allemand basé à Sanaa, avec lequel il a évoqué *"les efforts déployés par le ministère de l'Intérieur et les forces de sécurité*" pour obtenir la libération de cet Allemand, selon l'agence officielle Saba. Le ministre a *"déploré de tels agissements qui portent atteinte à*

l'image du Yémen" et assuré que le gouvernement était déterminé à arrêter les ravisseurs et les traduire en justice, a ajouté l'agence. A Berlin, une porte-parole du ministère des Affaires étrangères a indiqué qu'une "*cellule de crise a été mise en place et tente de clarifier la situation, en contact étroit avec l'ambassade à Sanaa et les autorités yéménites"*. Les enlèvements d'étrangers sont fréquents au Yémen et sont le plus souvent le fait de tribus fortement armées, voulant faire pression sur le gouvernement pour faire aboutir leurs revendications. Ces otages sont le plus souvent libérés sains et saufs. Ainsi, un couple de Néerlandais pris en otage en juin 2013 avait été libéré en décembre, et indiqué qu'ils avaient été probablement détenus par des tribus. Mais Al-Qaïda a récemment revendiqué des enlèvements d'étrangers, et détient notamment un enseignement sud-africain qu'il menace d'exécuter si une rançon n'est pas versée. Le réseau avait libéré le 10 janvier son épouse, enlevée en même temps que lui en mai 2013.

Auto

Page animée par Ali Zidane

OUVERTURE DES COMMANDES DU NOUVEAU DACIA DUSTER

Son prix à partir de 1.255.000 DA

Page 12

HARLEY DAVIDSON ALGÉRIE

Du nouveau pour les fans de la célébre 2 roues

Page 13

FAW ALGÉRIE

Le SUV Besturn X80 de FAW se prépare pour le marché algérien

Page 12

OUVERTURE DES COMMANDES DU NOUVEAU DACIA DUSTER

Son prix est à partir de 1.255.000 DA

• Un design extérieur réaffirmé et un intérieur renouvelé
• De nouveaux équipements et des prestations en hausse
• De nouvelles motorisations pour davantage de polyvalence et de performance.

Le tout pour un prix à partir de 1.255.000 DA TVN incluse.

Une évolution extérieure et intérieure

Le nouveau design de Nouveau Dacia Duster évolue et affirme son caractère baroudeur et dynamique par un style moderne en proposant : une nouvelle face avant avec une nouvelle calandre chromée et de nouveaux feux doubles optiques, De nouvelles jantes 16" dark métal, de nouvelles barres de toit biton, une canule d'échappement chromée et un nouveau bandeau de coffre.
Confortable, généreux et facile à vivre…
Nouveau Dacia Duster améliore le quotidien de ses clients à travers la proposition d'une nouvelle planche de bord entièrement redessinée en affichant un sens pratique avec de multiples espaces de rangements pour garder à portée de main les objets utiles, Des banquettes rabattables 1/3 2/3.

Nouveaux équipements et des prestations en hausse

• Lève-vitre conducteur impulsionnel
• Indicateur de température extérieure
• Une solution multimédia simple et efficace avec la nouvelle Dacia Plug Radio

Dacia Plug Radio comprend :
• Radio
• Un lecteur CD compatible au format MP3
• Prises Jack et USB positionnées en façade.
• Bluetooth®

Encore plus généreux, Nouveau Dacia Duster offre de nouvelles options comme l'écran parfaitement intégré à la façade centrale et suffisamment grand pour permettre l'affichage des informations sur trois lignes, le Régulateur et limiteur de vitesse et le Radar de recul.
Nouveau Dacia Duster est pourvu du système antiblocage des roues ABS combiné à l'AFU, d'airbags conducteur et passager sur toutes les versions.
Nouveau Dacia Duster est doté d'un coffre au volume généreux de 475 / 443 litres en transmission 4x2/4x4 respectivement pouvant aller jusqu'à 1.636 litres une fois la banquette arrière entièrement rabattue.

Motorisations et tarifs

Côté motorisation le nouveau Duster sera proposé avec une motorisation essence 1.6 essence de 105 ch et deux blocs diesel le 1.5 Dci 85 ch et le 1.5 Dci 110 ch qui seront disponible au catalogue Dacia Algérie avec deux transmissions « 4x2 /4x4 ».
Pour le prix, nouveau Duster sera affiché au tarif de 1.255.000 DA TTC pour la version d'entrée de gamme, 1.440.000 DA TTC pour la finition Ambiance de 105 ch, 1.570.000 DA TTC pour la version Laureate de 105 ch, et 1.687.000 DA TTC et pour la version Laureate diesel 85 ch. La seule version 4x4 avec motorisation Dci 110 ch est proposée au prix de 1.992.000 DA.
La garantie constructeur 3 ans/100 000 km s'applique à l'ensemble des modèles de la gamme. Elle assure une prise en charge dans n'importe quelle affaire du réseau et une réparation au meilleur niveau d'expertise avec des pièces d'origine.

CRASH TEST CHINA-NCAP

SUV JAC S5 décroche 5 étoiles

Le nouveau SUV JAC S5 vient de décrocher la note maximale au cours du crash test C-NCAP, à savoir les fameuses 5 étoiles. Une note qui le rend l'un des véhicules chinois le plus sur de sa catégorie. Le SUV JAC S5 a passé avec succès le programme d'évaluation de voitures Chine-Nouvelle) C-NCAP effectué le 3 janvier 2014 au Centre d'essai chinois « Tianjin ».
Le SUV JAC S5 s'est bien comporté dans les essais de collision frontale et le système Isofix dédié à la protection des enfants au niveau de la banquette arrière a plutôt bien répondu lors du test, contrairement aux modèles des autres marques avec lesquels le système posait toujours problème. Les cinq étoiles décrochées lors du crash test de C-NCAP démontrent une fois de plus l'importance de la sécurité des occupants chez le constructeur JAC qui poursuit sa politique d'excellence en matière de qualité de ses produits. JAC adhéré réellement au principe de la protection de la vie des passagers dans des conditions extrêmes. Innovant et moderne arborant une face de baroudeur, le tout nouveau JAC S5, commercialisé par son distributeur officiel Cima Motors, est désormais disponible sur le marché algérien de l'automobile. Longtemps attendu, JAC S5 est en réalité un SUV compact polyvalent adapté parfaitement à la circulation en ville mais aussi sur les routes difficiles. JAC S5 est équipé d'un moteur essence de 2.0 L, combiné avec une transmission à double embrayage DCT 1.5T GDI + 6 vitesses, développant une puissance maximale de 136 chevaux pour un couple maxi de 180 Nm à 3000-4500 tr/mn. Son bloc Euro IV est économe et puissant pouvant atteindre une vitesse de 180 km/h. La boîte 6-vitesses manuelle d'une technologie allemande dotée d'un synchroniseur.

HARLEY DAVIDSON ALGÉRIE

Du nouveau pour les fans de la célèbre 2 roues

Toujours dans la perspective d'apporter beaucoup plus aux clients et amateurs de la légendaire marque de Milwaukee, Harley-Davidson lance en Algérie un nouveau concept révolutionnaire ; la « Jumpstart Experience ». La Jumpstart Experience permet aux amateurs de la marque, motards et non motards de connaître les vraies sensations de conduite d'une Harley-Davidson ! Pas besoin de permis de conduire, ni d'expérience ! Le Jumpstart est très facile à utiliser !

Comment ça marche ?

C'est une plateforme sécurisée sur laquelle on fixe une moto, on se met dessus, on met le contact, on passe la première et c'est parti ! « Le Jumpstart permet au conducteur de connaître les sensations d'une Harley-Davidson, en conduisant le plus normalement du monde, sauf que la moto est fixée et donc sécurisée. Pas de risque de chute pour ceux qui débutent. Pour résumer le concept, je dirai « Sécurité et sensations fortes » dit Abdelghani Mecheti, directeur de la marque. « Ajouté aux incroyables sensations qu'il procure, le Jumpstart est aussi une bonne façon d'apprendre à conduire ! Moi qui passe mon permis actuellement, le Jumpstart m'a beaucoup aidé à apprendre les gestes les plus importants à faire sur une moto », ajoute Wissem Allache – responsable marketing Harley-Davidson. Cette nouveauté est présentée en exclusivité aux journalistes spécialisés invités lors de cet événement. Plusieurs autres événements concernant le Jumpstart sont au programme afin de permettre à tous les fans de la marque de découvrir cette innovation et de ressentir l'esprit de liberté et le confort d'une Harley-Davidson.

Les soldes sont chez Harley !

Harley-Davidson Alger annonce une campagne de remises sur une large gamme de vêtements de la marque américaine, du 18 janvier au 28 février prochain. Harley-Davidson Alger annonce, pour les amateurs de la légendaire marque de Milwaukee, des remises de 20 à 40% sur sa gamme de vêtements HD composée de T-shirt, chemises et blousons, ces derniers adoptant des remises variant entre 30 et 40%, soit près de 15.000 DA de remises.

FAW ALGÉRIE

Le SUV Besturn X80 se prépare pour le marché algérien

Après le lancement officiel de son SUV Besturn X80 sur le marché chinois en mai dernier, le constructeur automobile FAW s'apprête à le lancer en Algérie.

Besturn X80 est le premier modèle de SUV de la gamme Besturn de FAW. Il partage la même plateforme que le modèle X70 qui reprend, comme la plupart des modèles de la marque, la base de la Mazda 6 de première génération. Mazda ayant concédé une licence à FAW pour l'utilisation de la plateforme et des mécaniques. La conception du X80 est inspirée du concept-car X qui a été dévoilé au Salon de l'automobile de Shanghai en 2011. Ce véhicule d'apparence familiale dispose d'une large grille de calandre chromée. Son design rappelle celui d'un crossover avec une garde au sol élevée. Les lignes fluides de la carrosserie rendent le véhicule dynamique et sportif.
L'intérieur du SUV Besturn X80 est différent de celui du X70. Une bande chromée longeant toute la longueur du tableau de bord et sur le volant lui donne un aspect moderne et agréable. Un jeu de couleurs clair et foncé est utilisé sur les sièges et l'intérieur des portières. Un dispositif multimédia a été intégré pour assurer le confort du conducteur et des passagers.

Mesurant 4,58 m de longueur, 1,82 m de largeur, 1,66 m de hauteur, avec un empattement de 2,67m, Besturn X80 est très confortable et spacieux avec un volume de coffre important. La configuration du SUV Besturn X80 hérite de plusieurs fonctions utilisées sur d'autres modèles de la gamme Besturn avec un bouton de démarrage sans clé, un système de stationnement de frein à main électronique, le chauffage des sièges, la climatisation, un système audio CD avec interface audio USB, un système antivol électronique…
Niveau sécurité, le véhicule est équipé de kits de sécurité ABS (Antiblocage du système de freinage), EBD (répartition de la force de freinage électrique du système) et des airbags frontaux et latéraux.
Côté motorisation, on retrouve les 2,0L et le 2,3L à 4 cylindres d'origine Mazda déjà présents sous le capot de la Besturn B90. Le moteur 2,0L est couplé à une transmission manuelle à 6 vitesses, alors que le moteur 2,3l est couplé à une boite automatique à 6 vitesses. La puissance du moteur atteint un pic de 118kW/6500rpm et un couple maximal de 207Nm/4000rpm.
Besturn X80 est un SUV performant, puissant et très économe en carburant.

VOLVO TRUCKS

Le système Volvo Dynamic Steering remporte le prix de la qualité

Développé afin de réduire considérablement les vibrations transmises par la surface de la route et d'offrir un meilleur environnement de travail au conducteur - autour duquel est d'ailleurs conçu le dispositif, le système Volvo Dynamic Steering occupe une place importante dans la stratégie mise en œuvre par Volvo Trucks pour renforcer la sécurité routière. Cette nouvelle technologie vient de remporter un prix récompensant la meilleure innovation de qualité de l'année.
Le système de pointe Volvo Dynamic Steering a reçu le prix très convoité de l'Innovation de qualité de l'année 2013. Décerné chaque année par le SIQ, l'Institut suédois pour la qualité, cette récompense vise à encourager le développement d'innovations de haute qualité.
« *Le système Volvo Dynamic Steering constitue un excellent exemple d'invention mise au point pour répondre à des besoins commerciaux et aux souhaits des utilisateurs. Cette nouvelle technologie offre au conducteur une manœuvrabilité rehaussée et un environnement de travail amélioré* », explique Matti Kaulio, professeur agrégé au département d'économie industrielle du KTH, l'Institut royal de technologie, qui a fait part de la décision du jury.
Pour remporter ce prix, l'innovation doit avoir un lien évident avec une attente précise des clients. Le système Volvo Dynamic Steering répond parfaitement à ce critère. « *Le fait que cette innovation satisfasse des besoins tant individuels que commerciaux est extrêmement intéressant. En outre, ce système parvient, en quelque sorte, à associer des technologies à la fois éprouvées et d'avant-garde pour créer un produit de meilleure qualité. A cela s'ajoutent bien sûr des avantages en termes de sécurité qui font partie intégrante de l'image de marque de Volvo* », affirme Matti Kaulio.
Volvo Trucks est ravi et très fier de recevoir cette distinction qui conforte la société dans son objectif à long terme visant à renforcer la sécurité routière et à améliorer l'environnement de travail offert aux conducteurs.

SOVAC

Nouveau Skoda Yeti pour février

Sovac représentant officiel des marque Volkswagen, Audi, Seat, Skoda et Porsche procédera à la mi-février au lancement de la nouvelle version de son SUV Skoda Yeti qui a su convaincre de nombreux algériens à l'acquérir et l'adopter d'une façon continuelle. Robuste, fiable et polyvalent sont là quelques atouts qui ont fait de ce véritable 4x4 l'un des tous terrains les plus répondus sur le marché algérien. Le nouveau Skoda Yeti arbore une nouvelle robe plus moderne et plus attirante répondant aux nouveaux codes stylistiques du constructeur tchèque axés sur l'esprit « Simply clever » Base de la stratégie SUV de Skoda, le Yeti revient en Algérie en deux lignes distinctes : Le Nouveau Yeti, stylé et élégant et le Nouveau Yeti Outdoor, à l'allure robuste et baroudeuse. Pour ce qui est des équipements il sera introduit avec une large palette d'équipements. Côté motorisation, certainement Sovac conduira la même motorisation proposée sur la précédente version à savoir le 2.0 l TDI de 140 ch.

PEUGEOT ALGÉRIE, CAMPAGNE PRÉVENTIVE SUR UN LOT DE 301

Remplacement des poulies arbres à cames

Dans le cadre de la campagne lancée par Automobiles Peugeot sur un lot de Peugeot 301 1.2 VTi, produites entre le 3 octobre 2012 et le 17 décembre 2012, Peugeot Algérie tient à informer ses clients du bon déroulement de cette opération qui est menée par l'ensemble du réseau Peugeot sur le territoire national, conformément à sa politique qualité.
Sur le lot de véhicules concernés le constructeur Peugeot a identifié un éventuel risque de glissement de la courroie de distribution et la campagne vise à appliquer la solution mise en œuvre sur tous les moteurs produits après décembre 2012. L'opération consiste dans le remplacement des poulies d'arbre à cames.
Peugeot Algérie a vendu en 2013, 23 686 Peugeot 301. Le lot concerné par la campagne préventive est de 2.977 véhicules, soit 12% du parc total des 301.
Les équipes après-ventes de Peugeot Algérie sont entièrement mobilisées pour accueillir les clients et procéder à cette intervention préventive. Cette campagne rentre dans le cadre de la politique responsable du constructeur Peugeot de faire bénéficier ses clients des améliorations techniques permettant d'optimiser le fonctionnement de leurs véhicules dans la durée.
Actuellement, l'opération a atteint un taux d'avancement de 33 %. L'ensemble des pièces de rechange pour cette opération est disponibles dans le réseau de Peugeot Algérie.
L'ensemble des clients concernés a été contacté par courrier postal et ces derniers continuent de se rendre dans les ateliers du réseau Peugeot. L'opération réalisée en atelier dure 3 heures et est totalement gratuite pour le client.
Dans le cas d'une immobilisation signalée, Peugeot Algérie prend toutes les dispositions nécessaires conformément à la loi algérienne.

CONCEPT CAR KIA

L'impressionnant Kia GT4 au salon de étroit

Kia dévoilera le concept-car GT4 Stinger lors du prochain salon automobile de Detroit (du 18 au 26 janvier 2014). Un prototype au design musclé singularisé par une face avant mettant en valeur une imposante « nez de Tigre » et encadré par un éclairage à diodes conséquent. Les fidèles de Kia remarqueront immédiatement la dernière expression de la grille qui porte une nouvelle signature et qui repose à quelques centimètres du sol. Les côtés blancs du véhicule sont flanqués par des projecteurs à lumière LED en vertical. Les freins avant laissent de la place à des conduits d'aération autour des roues personnalisées de 20 pouces. Un séparateur avant en fibre de carbone est monté au-dessous du pare-chocs qui fournit plus d'appui au véhicule et aux pneus avant de l'impressionnant Kia GT4 qui restera fermement planté au sol.Sous le capot, un moteur 2,0 litres turbo développant 315 chevaux. Ce bloc suralimenté cubant 2.0 litres ne manquera pas de chevaux, on n'en compte 315 au total. Une confortable puissance transmise aux roues arrière chaussée en 20 pouces. Ce moteur est taillé pour les luxueuses berlines Genesis proposées outre atlantique, mais il pourrait aussi, en Europe, mettre la compacte Cee'd à la portée d'une Audi S3 ou d'une Volkswagen Golf R.

"RENCONTRES ABDELKADER-ALLOULA"

Une dizaine d'œuvres au menu

Une dizaine d'œuvres ont été proposées dans le cadre des "Rencontres Abdelkader-Alloula" prévues du 13 au 15 mars prochain à Oran, a-t-on appris dimanche de la présidente de la Fondation éponyme. Des soumissions, une dizaine, ont été reçues suite à l'appel à participation lancé en vue de cette manifestation culturelle commémorant la 20ème année de la disparition du regretté dramaturge. Des pièces théâtrales, des expositions et des poèmes figurent parmi ces créations émanant d'artistes passionnés du 4e Art évoluant dans différentes wilayas du pays, a-t-elle indiqué, ajoutant que l'appel à participation est ouvert jusqu'au 20 février prochain. L'appel englobe toutes les disciplines (théâtre, danse, poésie, musique, film, photographie), a souligné Mme Alloula, avant de relever que le thème de la manifestation-hommage s'intitule "Alloula, 20 ans après... quel impact dans l'activité théâtrale et artistique d'aujourd'hui ?" S'attelant aux préparatifs, en partenariat avec le Théâtre régional d'Oran, la présidente de la Fondation ambitionne également, avec le soutien du ministère de la Culture et de la wilaya d'Oran, de faire de cette initiative "le premier pas vers des rencontres théâtrales et artistiques autour de l'œuvre de Alloula". La dimension artistique et humaine du dramaturge sera aussi abordée lors d'un colloque international prévu en mars prochain au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), basé à Oran.

CLÔTURE DES JOURNÉES DU FILM EUROPÉEN

L'opérette *Quartet* en signe d'espoir…

La comédie raffinée et très riche en musique, Quartet, une opérette pour l'amour de la vie et l'espoir réalisée par l'illustre acteur américain Dustin Hoffman a été présentée samedi pour la première fois aux cinéphiles algérois. Sorti en 2012, cette comédie de 102 minutes, produite par le Royaume-Uni, a été projetée en clôture des secondes journées du Film européen à Alger qui se sont tenues à la salle de la filmathèque Mohamed-Zinet. Se déroulant entièrement dans une maison de retraite britannique raffinée qui accueille des musiciens et chanteurs d'opéra à la retraite, le film relate le quotidien particulier de Wilf (Billy Connolly), Reggie (Tom Courtenay) et Cissy (Pauline Collins) qui n'assument pas encore leur condition de retraités et font encore preuve de talent et joie de vivre. Chaque année les locataires organisent un gala de charité pour financer l'établissement et pour célébrer l'anniversaire du compositeur italien Giuseppe Verdi pour cela la maison de retraite se transforme en salle de répétition pour musicien et chanteur à la retraite avec son lot de situations burlesques résultant de l'état de santé des artistes et de leurs caprices. L'arrivée de Jean Horton, grande diva de l'opéra admirée de tous, et ex femme de Reggie, bouleverse les plans pour le spectacle, les anciennes blessures du couple et l'hésitation de l'ancienne diva compromettent le gala. Même dans ce décor limité à une demeure et un jardin, les dialogues et le scénario étaient portés par un jeu d'acteurs très expressif pouvant autant servir la comédie que provoquer d'intenses émotions. Entre musique classique, opéra et jazz classique, Quartet est aussi une œuvre avec une grande musicalité qui a mobilisé des orchestres symphoniques entiers. Une fois la diva convaincue de prendre part au gala, les musiciens sont confrontés à la santé vacillante de quelques artistes mais encore fois la volonté et l'amour de la vie prend encore le dessus pour transformer la maison de retraite en réelle salle d'opéra. Pour le public ce film était "une note d'espoir et une leçon de vie" qui est venu ponctuer une dizaine de jours de découverte cinématographique.

Après une dizaine de jours de projection et un grand succès auprès du public qui était présent en nombre à toutes les séances, les organisateurs souhaitent déjà reconduire cet événement et introduire le septième art dans la programmation du Festival culturel européen prévu en mai prochain.

NOUVELLE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE D'AHMED RACHEDI

Le *colonel Lotfi* revient cette semaine !

Apparemment, on s'intéresse tant à la mémoire collective, mais pas dans sa totalité, et ce, en encourageant la production cinématographique traitant de la glorieuse Révolution pour la libération du pays et à mettre en exergue les hauts faits d'armes et le combat de ses héros durant 132 ans contre le colonialisme.

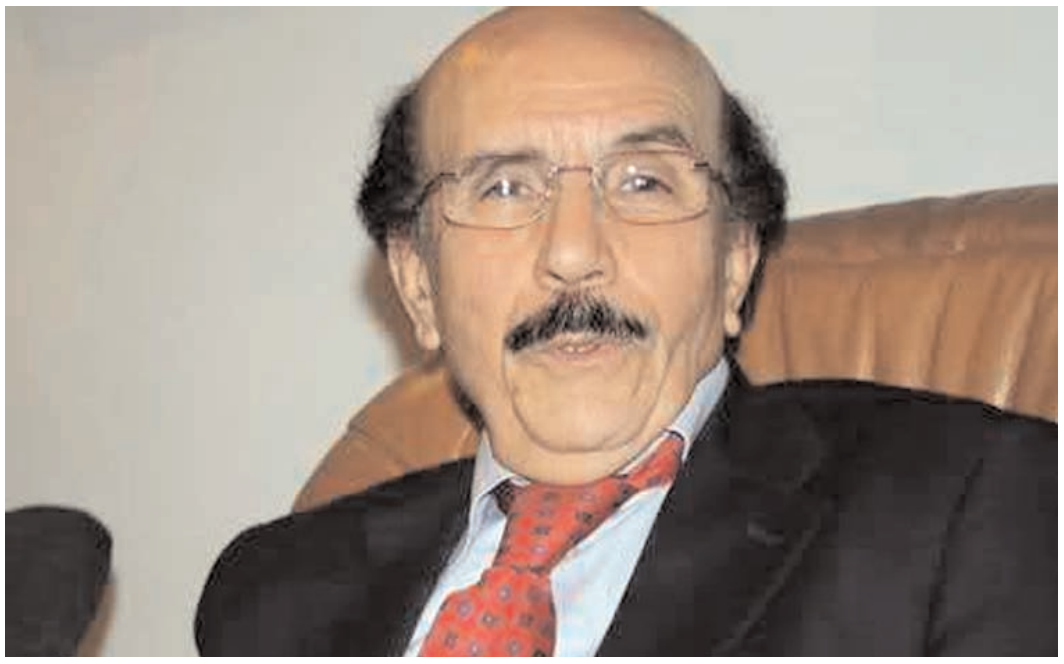

PAR IDIR AMMOUR

Cette initiative, sensée, par le devoir de rapporter aux générations montantes une partie de l'histoire de la guerre de libération en Algérie, et afin de rendre hommage non seulement aux moudjahidine dont les noms sont connus, mais aussi à l'ensemble de la population qui a contribué d'une manière extraordinaire à cette guerre qui ne dit pas son nom jusqu'au jour d'aujourd'hui par les politiques français. La production de films révolutionnaires a connu une progression significative depuis la célébration du cinquantenaire de la révolution, qui a vu la réalisation de quelques longs métrages sur nos héros de la révolution tels que Zabana et Ben Boulaïd, Aïssat Idir, pour ne citer que cela. D'ailleurs, dans le même sillage, le premier tour de manivelle du film retraçant la vie et le parcours du Colonel Lotfi, dont le rôle principal a été confié à l'acteur algérien Youcef Sehairi, a été donné dimanche dernier en fin d'après midi à Tlemcen. Le tournage de ce film, qui se déroule devant l'ancien siège du commissariat de police de Tlemcen, durera sept semaines, a indiqué son réalisateur, Ahmed Rachedi. L'équipe technique, chargée du tournage, est composée de techniciens algériens et tunisiens. Parmi les acteurs, on note la participation de l'acteur Français, Joël Pyrene, dans le rôle d'un brigadier de police ayant arrêté le jeune Benali Dghine qui deviendra plus tard le colonel Lotfi. Les autorités locales de la wilaya de Tlemcen ont assisté au tournage des premières séquences de ce film d'histoire qui retrace la vie d'un grand héros de la glorieuse Révolution de libération nationale et le quotidien du peuple algérien subissant les souffrances et les atrocités coloniales. Le colonel Lotfi, de son vrai nom Dghine Benali Boudghène est né le 5 mai 1934 à Tlemcen où il effectua ses études jusqu'à 1948. Après un bref séjour à Oujda (Maroc), il intégra l'école franco-musulmane avant de s'engager dans les rangs de l'ALN en octobre 1955 dans la zone V où il occupa le rôle de secrétaire particulier du chahid Si Djabeur. Peu de temps après, il se voit confier plusieurs responsabilités dans le sud du pays où il montra de grandes capacités d'organisation et de meneur d'hommes, ce qui lui permit d'être nommé responsable de la zone 8 et élevé au grade de capitaine puis au grade de commandant en 1957 où on commença à l'appeler Lotfi au lieu de Brahim, son premier nom de guerre. En 1958, Dghine Benali Boudghène fut nommé à la tête du commandement de la wilaya V avec le grade de colonel. En 1960, alors qu'il se dirigeait vers Béchar, de retour du Maroc, il rencontra une unité ennemie dans un combat disproportionné en terrain découvert. Le Colonel Lotfi tomba au champ d'honneur le 28 mars 1960 avec de nombreux compagnons d'armes. Cet élan cinématographique, avec des productions, dans lesquelles l'Etat, a mis vraiment le paquet, pour un résultat qui est loin de nos attentes, ne cessent de délatter les langues des professionnels, critiques et universitaires. Et les questionnements évoqués sont entre autre, la marginalisation des acteurs professionnels, qui cède la place à l'amateurisme, parce que ça revient moins chère. L'écriture des scénarios, sans consulter les spécialistes qui ont ou vont mener des recherches universitaires sur les célèbres batailles et les révolutions menées par nos héros pour l'indépendance afin de produire des œuvres cinématographiques comme témoins et héritage culturel pour les générations de demain. Et surtout, les professionnels du septième art en Algérie, se demandent pourquoi c'est toujours les mêmes noms qui reviennent pour s'accaparer des grands projets cinématographiques. Wait and see ! **I. A.**

FESTIVAL D'ANGOULÊME

Le Grand Prix décerné à *Calvin et Hobbes*

Le père de la série culte *Calvin et Hobbes*, Bill Watterson, a été couronné dimanche par le Grand Prix d'Angoulême lors du Festival de la bande dessinée. Les aventures de Calvin et de son tigre ont été publiées dans le monde de 1985 à 1995. L'Américain Bill Watterson a été en effet couronné, dimanche 2 février, par le Grand Prix d'Angoulême, au 41e Festival international de la bande dessinée. Le comic strip de ce scénariste et dessinateur de 56 ans a été publié de 1985 à 1995 avec une diffusion dans 2 400 journaux et plus de 30 millions d'albums vendus à travers le monde. Les autres finalistes du Grand Prix sont le Japonais Katsuhiro Otomo (Akira) et le Britannique Alan Moore (Watchmen). Le Festival a, par ailleurs, décerné ses Fauves d'Angoulême, dont le Prix du meilleur album à "Come Prima" d'Alfred (Delcourt) et le Prix spécial du jury à "La Propriété" de Rutu Modan (Actes Sud BD).

Calvin et Hobbes l'œuvre d'une vie

Calvin et Hobbes est l'œuvre de la vie de Bill Watterson. Mettant en scène le quotidien d'un gamin de six ans à la langue bien pendue et de son tigre en peluche qui s'anime loin du regard des adultes, la bande dessinée a été traduite dans une quarantaine de langues. Plus d'un million d'albums se sont écoulés en France, où la série est éditée intégralement en 1991. *Calvin et Hobbes* reçoit d'ailleurs, dès 1992, le prix du meilleur album étranger au Festival d'Angoulême. Une Intégrale est parue fin 2013 chez Hors Collection. "*Écrire et dessiner sont des actes lents, réfléchis, qui ne souffrent aucune distraction",* a écrit Bill Watterson dans la préface de cette intégrale. Timide et perfectionniste, l'auteur s'est toujours dissimulé derrière ses héros de papier. Le 31 décembre 1995, en pleine gloire, Bill Watterson a mis un point final aux aventures de l'espiègle Calvin et de son tigre, estimant en avoir fini avec ses personnages, et se consacre depuis à la peinture et à sa famille.

Une nouvelle technique pour rajeunir les cellules

Pour la première fois au monde, des chercheurs japonais ont trouvé une méthode à la fois simple et rapide pour faire rajeunir des cellules.

Pour cela, ils ont modifié l'environnement de cellules issues de globules blancs de souriceaux en les soumettant à un stress. En l'occurrence, les cellules ont été placées pendant près de 30 minutes dans une solution acide. Les cellules ont ensuite été passées à la centrifugeuse puis placées dans un milieu de culture pendant une semaine. C'est ainsi que les scientifiques, dirigés par le Dr Haruko Obokata (Riken Centre for Developmental Biology de Kobé), sont parvenus à obtenir des cellules souches embryonnaires à partir de cellules déjà différenciées et matures. L'équipe a recommencé l'expérience avec des cellules de cerveau, peau, muscle, poumon, moelle osseuse et même des cellules de foie. Toutes les expériences ont abouti avec succès par la création de cellules embryonnaires capables de se différencier en n'importe quel autre type cellulaire. Sur la vidéo ci-dessus, on voit des lymphocytes progressivement redevenir des cellules pluripotentes (marquées par la fluorescence verte). Les cellules ainsi créées ont été baptisées cellules STAP (pour Acquisition de pluripotence déclenchée par stimulus). "*C'est fantastique. Je n'aurai jamais cru qu'un stress externe puisse avoir cet effet*", a commenté Yoshiki Sasai, co-auteur des études publiées dans la revue *Nature*.

Une grande capacité de différenciation

Pour tester leur fonctionnement, les cellules ont été injectées dans des embryons de souris en plein développement. Les scientifiques ont alors constaté que les souris en bonne santé issues de ces embryons étaient bien devenues des "chimères" : leur matériel génétique provenait à la fois des cellules STAP et à la fois des cellules originales de l'embryon. Dans une seconde étude, l'équipe a découvert que les cellules pouvaient se différencier non seulement en cellules pour l'embryon mais aussi en cellules de placenta. Une preuve de leur grande capacité de différenciation. En réalité, une telle régénération liée à une modification de l'environnement avait déjà été observée chez les plantes. Toutefois, c'est une première chez un mammifère. Cette technique, jugée révolutionnaire par de nombreux experts, constitue une prodigieuse avancée dans le domaine de la médecine régénératrice. Celle-ci envisage en effet de réparer ou de littéralement remplacer des tissus endommagés. Une technique moins coûteuse et plus éthique Cette nouvelle approche est d'autant plus intéressante qu'elle n'utilise pas d'embryons pour obtenir des cellules souches embryonnaires. C'est justement ce qui, jusque-là, posait problème d'un point de vue éthique. De plus, cette technique n'a pas besoin de manipuler les gènes afin de transformer une cellule prélevée sur un adulte comme c'est le cas pour la technique des cellules souches pluripotentes induites ou iPS. Cette méthode serait donc beaucoup moins coûteuse et poserait moins de problèmes d'éthique. Toutefois, il faut encore prouver qu'elle est reproductible sans risques chez l'homme. D'autant que les cellules STAP semblent présenter une capacité restreinte à se renouveler elles-mêmes. Mais là encore, les chercheurs semblent avoir trouvé la parade puisqu'il serait possible d'aider leur renouvellement en les plaçant dans des conditions de cultures adaptées. Reste que l'application clinique n'est pas pour tout de suite. Comme le rappelle l'AFP, il aura fallu attendre 12 ans pour que les cellules souches embryonnaires (créées en 1998) soient pour la première fois expérimentées chez l'humain. De même, six ans auront été nécessaires pour que soient réalisés les premiers tests avec des cellules iPS créées en 2006 par le prix Nobel Japonais Shinya Yamanaka. Au vu des résultats obtenus, plusieurs laboratoires ont toutefois d'ores et déjà prévu de tester la technique sur des souris, et éventuellement plus tard sur des cellules humaines.

Le rythme de sommeil peut perturber l'expression des gènes

Notre organisme règle son rythme en fonction de la luminosité : il est actif la journée et se repose pendant la nuit. Ce cycle circadien contrôle de nombreux mécanismes physiologiques comme la température corporelle, la circulation sanguine, le métabolisme cellulaire et la production hormonale. Son dérèglement augmenterait le risque de développer plusieurs pathologies, telles que le cancer, le diabète et même certaines maladies mentales comme la bipolarité et la schizophrénie.

Depuis quelques années, les scientifiques découvrent peu à peu l'importance du sommeil sur la santé. Il permet au corps de se ressourcer et nous protège contre différentes maladies comme la dépression, l'obésité et le cancer de la prostate. L'année dernière, une équipe avait aussi montré qu'une privation de sommeil chamboulait complétement le génome. Des chercheurs de l'université de Surrey (Royaume-Uni) ont voulu creuser un

peu plus la question et se sont penchés sur le lien entre le rythme du sommeil et la santé. Leurs conclusions, publiées dans la revue Pnas, révèlent qu'une irrégularité dans les périodes d'endormissement modifie également l'expression des gènes et impacte le bien-être.

Les auteurs ont recruté 22 volontaires en bonne santé pour une expérience de trois jours de 28 heures exempts du cycle naturel d'alternance jour-nuit. Chaque jour, leur rythme de sommeil était décalé de quatre heures, soit 12 heures en tout. Au cours de l'expérience, les scientifiques ont collecté des échantillons sanguins et analysé l'expression génétique globale chez chacun des participants. Résultats : les gènes impliqués dans le contrôle du cycle circadien sont plus de six fois moins bien exprimés lorsque l'on modifie le rythme du sommeil. Ces gènes codent pour des régulateurs globaux impliqués dans des processus cellulaires essentiels tels que la transcription et la traduction. "*Cette étude met en lumière l'impact du décalage horaire et des professions aux horaires irréguliers sur la santé* ", indique Derk-Jan Dijk, le directeur de l'étude.

ACCUSÉ levez-vous !

DESTRUCTION DE BIENS D'AUTRUI

Boire et oublier ?

Certains malfaiteurs sont si maladroits qu'on éprouve de la sympathie pour eux et l'on se surprend à regretter qu'ils se soient égarés sur le mauvais chemin.

PAR KAMEL AZIOUALI

C'est le cas de Fayçal, 28 ans. Ce jour-là, c'était au début du mois de janvier 2014, Fayçal a fait la connaissance d'une jeune fille qu'il trouve très à son goût. Elle aussi, elle l'a trouvé sympathique et même adorable. Pendant un moment c'était l'euphorie. Il se dit qu'il la présenterait à sa mère laquelle en parlerait à son père et dans une semaine, ils iraient demander sa main… L'euphorie et la rêverie ne durèrent que quelques heures ; le temps pour Fayçal de se rappeler qu'il n'avait pas les moyens de fonder un foyer. Il n'avait ni maison ni emploi assez bien rémunéré qui lui permette de prétendre à l'acquisition d'un appartement qu'il paierait par tranches. Cela faisait plus de trois ans qu'il travaillait comme fonctionnaire dans une administration et il n'avait pas mis un sou de côté. Dès que le salaire accusait un retard de quelques jours, il se retrouvait sans le sou. Pourtant il était très économe. L'essentiel de son salaire servait à aider son père en participant aux frais des dépenses ménagères. Il lui arrivait souvent aussi de donner de l'argent à ses frères et à ses deux sœurs. Il lui restait juste de quoi prendre le car et s'offrir deux ou trois cafés. Deux jours plus tard, la jeune fille lui téléphona :

- Qu'est-ce qui te prend, Fayçal ? Tu as disparu subitement…Tu devais m'appeler hier.
- Oui, je ne t'ai pas appelée.
- Je sais que tu ne m'as pas appelée… je te dérange ? Tu es gêné en ce moment pour me répondre ?
- Oui, je suis gêné mais pas uniquement pour te répondre…
- Qu'est-ce que tu dis ? Ah ! Tu n'es pas bien du tout Fayçal. Qu'est-ce qui se passe ?
- Il se passe que la dernière fois quand nous nous sommes connus, j'avais oublié ma condition…Ton sourire a semé le printemps dans ma tête. Mais la nuit venue, quand j'ai remis les pieds sur terre… j'ai réalisé qu'avec moi, tu ne ferais que perdre ton temps… Je n'ai rien à t'offrir… je n'ai ni logement, ni voiture… et ce n'est pas avec un salaire de 22.000 DA que je pourrai les avoir un jour.
- Mais nous nous aimons… c'est l'essentiel…
- Oh ! Nabila, s'il te plait…ce que tu viens de dire est valable dans les feuilletons turcs ou égyptiens. Pas dans la réalité.
- Mais tu es fou, Fayçal ! Pourquoi m'as-tu abordée, si c'est pour me tenir un tel discours deux jours après ?
- Nabila… Je viens de te le dire. Avant-hier j'ai cédé devant ta beauté, ta simplicité et la magie de ton regard. Et le soir, la réalité de ma condition sociale m'a rattrapé et j'ai réalisé que je serais un salopard si je te berçais d'illusions sans lendemains.
- Oh ! mais… Fayçal, tu es différent des autres… les autres passent leur temps à raconter des tas de mensonges aux filles, uniquement pour abuser d'elles et disparaître ensuite dans la nature…
- S'il te plait, Nabila, raccroche et n'essaie plus de me joindre… s'il te plait…
- Non, je ne raccroche pas… il faut que l'on se voie d'abord… Quand on est honnête comme toi … on n'a pas le droit de battre en retraite devant la vie comme tu es en train de le faire.
- Bon, excuse-moi, Nabila… c'est moi qui vais raccrocher.

Fayçal éteignit son portable et le mit dans une des poches de son veston où il l'oublia pour le reste de la journée. Une journée qu'il passa à son lieu de travail.

Vers midi, il apprit que le salaire avait été viré. Il le retira de la poste vers 15h30. Comme il n'était pas bien ce jour-là, il décida de finir la journée dans un bar. Fayçal n'était pas un buveur invétéré, à peine une ou deux bières par mois, juste pour le plaisir du gosier sans plus. Mais ce jour-là, il se sentait si malheureux, si seul, si déprimé qu'il décida de boire jusqu'à ce qu'il voie un chat sous l'aspect d'une vache.

Quand il avala la dixième bière, il était environ 20h30…

Il prit un taxi qui le déposa tout près de l'immeuble où il habitait au bout d'un quart d'heure. Mais alors qu'il allait s'engouffrer dans le hall de l'immeuble, et bien qu'il soit ivre mort, sa conscience le dissuada de rentrer à la maison dans l'état où il était.

Il ressortit de l'immeuble avisa une voiture en stationnement brisa son pare-brise et y entra pour s'y allonger. Avant de s'endormir, il eut également la lucidité de téléphoner à la maison pour dire à sa mère qu'il passerait la nuit chez un ami. Puis il s'endormit profondément comme un bébé.

Le lendemain, vers 8h, il eut droit à un réveil mouvementé. Des policiers le firent sortir de la voiture et lui placèrent les menottes. Dix minutes auparavant, le propriétaire de la voiture, un octogénaire encore très actif, allait ouvrir la portière de sa voiture quand il vit soudain qu'un homme y dormait et que son pare-brise avait disparu. Le poste de police n'étant pas loin une voiture de police arriva sur les lieux et Fayçal fut surpris en flagrant délit. En voyant les policiers Fayçal s'était mis à hurler :

- Qu'est-ce que vous faites ? Vous n'avez pas le droit de rentrer chez moi ! Vous avez un mandat pour entrer chez moi ?

Ce n'est qu'une fois un peu mieux réveillé qu'il réalisa qu'il avait commis un délit.

Fayçal a été jugé récemment au tribunal de Bir Mourad-Raïs. Une année de prison ferme a été requise contre lui, ainsi qu'une amende de 50.000 DA et un dédommagement de 50.000 DA.

Et durant tout ce temps, Nabila n'arrêtait pas de lui téléphoner et lui s'obstinait à l'ignorer.

K. A.

CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS

Vengeance… autodestructrice

La séparation des parents est toujours un drame pour les enfants même quand ceux-ci sont des adultes. Et la réaction de ces derniers face à cette situation est parfois déconcertante. C'est le cas de Karim, pourtant étudiant en 2e année à Bab Ezzouar. Depuis bientôt une année, son père qui travaille au Sud dans une base pétrolière n'a pas donnée signe de vie. Chaque fois que son fils lui téléphone il lui répond qu'il est trop occupé pour venir à la maison… Le plus inquiétant c'est que pendant plus de huit mois le père n'a pas envoyé le moindre dinar à sa femme et ses enfants.

Karim, sans le dire à sa mère, se rend au sud du pays et réalise que ce que soupçonnait sa mère était juste : son père s'était remarié.

Karim revient à la maison mais il n'est plus le même. Il ne va plus à la fac… plus rien n'a de l'intérêt à ses yeux... Dès qu'il perçoit sa bourse il achete quelques grammes de drogue qu'il se met à fumer dans un coin de la cité où il habite. Un soir, une patrouille de police fait une descente et fouille tous les jeunes qu'elle rencontre. C'est ainsi que Karim a été surpris en train de fumer du cannabis… et dans sa poche a été trouvé un petit morceau de drogue.

Jugé récemment au tribunal de Rouïba, Karim expliquera son usage de la drogue par son désir de se venger d'un père qui a abandonné femme, enfants er foyer. 5 ans de prison ferme ont été requis contre lui.

FOOTBALL, QUARTS DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

Tirage au sort aujourd'hui à Alger

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2014 seniors aura lieu ce soir, à partir de 17h, au siège de la Télévision algérienne, en présence des représentants des huit clubs qualifiés à ce tour de la compétition.

PAR MOURAD SALHI

Les regards seront donc braqués, cette fois-ci, sur la Télévision algérienne, qui abritera la cérémonie du tirage au sort des quarts de finale de Dame Coupe. Les huit équipes, encore en lice, connaîtront aujourd'hui leurs adversaires dans ce tour avancé de la très populaire compétition nationale. La prochaine étape de cette joute nationale s'annonce très intéressante avec la présence de cinq pensionnaires de ligue une, à savoir la JS Kabylie, le MC Alger, le MC Oran, le CS Constantine, le CRB Aïn Fekroun, un club de Ligue deux, l'USMM Hadjout et deux autres clubs de la division amateurs, en l'occurrence la JSM Chéraga et le MO Constantine.

Evoquant d'abord le finaliste malheureux de l'édition 2013, le MC Alger a arraché une qualification inespérée face à l'US Chaouia aux TAB dans un match à rebondissements. La vieille formation du football algérien souhaite avoir un tirage au sort clément qui lui permette d'atteindre un seuil très élevé dans cette compétition sur laquelle elle mise beaucoup. Le Mouloudia d'Alger, qui a vécu une finale très mouvementée avec les sanctions infligées par la Fédération algérienne à l'entraîneur Djamel Menad, le gardien Faouzi Chaouichi et le joueur Réda Babouche, veut atteindre le dernier carré pour ouvrir ainsi une autre page.

De son côté la JS Kabylie, qui a validé difficilement son ticket qualificatif pour les quarts de finale en éliminant le MC Saïda, un club de Ligue deux, espère également aller le plus loin possible dans cette compétition. Les Canaris, qui ne misaient pas beaucoup sur la Coupe, ont désormais grande envie d'atteindre la finale. Les Kabyles qui ont réussi déjà à éliminer le tenant du titre, l'USM Alger, sur son jardin, ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin, même si les choses s'annoncent encore plus difficiles.

Le CS Constantine, qui a réussi à stopper le huit fois vainqueur de cette coupe, aux huitièmes de finale, à savoir l'ES Sétif, veut aussi aller de l'avant. Les Sanafirs qui ont décroché leur sésame pour ce tour grâce notamment à leur excellent gardien Cédric, auteur de trois arrêts lors de la série des tirs au but, auront également de bonnes cartes à jouer. Le MC Oran et le CRB Aïn Fekroun qui restent sur des qualifications au forceps, doivent s'attendre à un tour très serré qui verra également la présence d'un club de ligue et deux autres de la division amateurs qui visent le même objectif. A ce tour de la compétition, il faut s'attendre à des débats très serrés.

M.S.

MONDIAL-2014

L'inscription des supporters débutera jeudi

POUR 350.000 DA, tarif du déplacement, les inscriptions des supporters algériens désireux de faire le déplacement au Brésil pour soutenir la sélection nationale de football lors du Mondial 2014 (12 juin-13 juillet) débuteront jeudi prochain, alors que le coût du voyage, avec prise en charge totale, est fixé à 350.000 dinars, a indiqué lundi le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi.

Cette opération se fera au niveau des agences de Touring voyages d'Algérie (TVA) à travers tout le territoire national, selon le ministre qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale. Le responsable de la tutelle a expliqué que le prix arrêté couvrira le voyage aller-retour, le séjour des fans dans un hôtel trois étoiles, les différents déplacements de l'hôtel jusqu'aux stades des rencontres des Verts, ainsi que la billetterie de ces rencontres. Tahmi a rassuré, en outre, que dans le cas d'une qualification de la sélection algérienne au deuxième tour, "*les supporters ne débourseront aucun centime supplémentaire*".

Versée dans le groupe H, l'équipe algérienne, qualifiée au Mondial pour la deuxième fois de suite et la quatrième dans son histoire, entamera la compétition le 17 juin face à la Belgique au stade de Belo Horizonte, avant de croiser le fer avec la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Allegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

Championnat du Portugal

Slimani retrouve la compétition, Halliche enchaîne les matches

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, rétabli de sa blessure, a retrouvé la compétition lors du nul concédé à domicile par son équipe Sporting Lisbonne face à Academica Coimbra (0-0) dimanche soir pour le compte de la 17e journée du championnat de première division portugaise de football. Slimani a été incorporé à la 58e minute de la partie, mais n'a pas réussi à débloquer la situation face à une défense adverse bien dirigée par l'arrière central algérien Rafik Halliche, qui enchaîne les matches avec son équipe, après avoir été perturbé par les blessures à répétition lors de la première partie de la saison. Après ce nul, le club de la capitale lusitanienne perd sa première place au classement au profit de Benfica, alors que les coéquipiers de Halliche pointent à la 8e place.

INTER MILAN

Taider retrouve sa place de titulaire

Le milieu international algérien, Saphir Taider, a retrouvé sa place de titulaire dans le onze de l'Inter Milan battu sur le terrain de la Juventus (3-1) dimanche soir pour le compte de la 22e journée du championnat de Série A italienne de football. Taider, qui a été éloigné des terrains pendant deux semaines, avait renoué avec la compétition lors de la précédente journée du Calcio, mais il s'était contenté de faire une brève apparition sur le terrain. Pour ce match contre le leader incontesté du championnat italien, le joueur des Verts a disputé, cette fois-ci, la totalité du temps de la rencontre. Son rendement, jugé "bon" a plaidé en sa faveur lui permettant ainsi d'aller au bout de la partie. Seulement, son équipe continue de trébucher, ce qui l'a contraint ainsi de reculer à la 6e place au classement avec 33 points, accusant un impressionnant retard de 26 unités par rapport à la "Vieille Dame".

SERIE A ITALIENNE

Baptême du feu pour Belfodil et Ghoulam Mesbah attend son tour

Les deux internationaux algériens, Ishak Belfodil et Faouzi Ghoulam, ont effectué dimanche leur baptême du feu avec leurs nouveaux clubs, respectivement Livourne et Naples, dans le cadre de la 22e journée du championnat d'Italie de football. Belfodil, qui a rejoint Livourne à titre de prêt, durant le mercato d'hiver, en provenance de l'Inter Milan, est entré en cours du jeu lors du match nul décroché sur le terrain de Catane (3-3). Le joueur algérien a fait son apparition à la 79e minute à la place de son coéquipier Innocent Emeghara. L'autre international algérien arrivé à Livourne au mercato, le défenseur Djamel Mesbah (ex-FC Parme), s'est contenté du banc des remplaçants. Faouzi Ghoulam, qui a rejoint la SSC Naples en provenance de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/France), pour un contrat de quatre ans et demi, a remplacé à la 76e minute le Français Anthony Reveillere. Naples, qui reste sur une qualification en demi-finale de la coupe d'Italie aux dépens de la Lazio de Rome (1-0), a lourdement chuté sur le terrain de l'Atalanta Bergame (3-0). Enfin, le milieu international algérien, Hassan Yebda, prêté jusqu'à la fin de la saison par le FC Grenade (Espagne) à l'Udinese, n'a pas été convoqué pour le match disputé samedi par son nouvelle formation à Bologne (victoire 2-0).

HANDBALL CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE "EXCELLENCE"

La deuxième phase débutera le 15 février prochain

La deuxième phase du championnat d'Algérie "Excellence" de handball messieurs débutera le 15 février avec le déroulement des rencontres de la première journée, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). La course pour le titre de champion d'Algérie 2013-2014 se disputera en deux poules de 7 équipes chacune sous forme de championnat en aller-retour, un système "validé à l'unanimité par les représentants des formations engagées dans cette phase", a précisé l'instance fédérale. A l'issue de cette étape, les deux premiers de chaque poule animeront des demi-finales croisées : le 1er Groupe A contre le 2e Groupe B et vice versa, le 1er Groupe B contre 2e Groupe A. Les vainqueurs s'affronteront en finale pour succéder au GS Pétroliers tenant du titre. Les équipes classées 7es dans les poule A et B rétrograderont en division "Nationale 1".

Composition des poules:
Groupe A : GS Pétroliers, C Chelghoum Laid, GS Boufarik, HBC El-Biar, O Msila, ES Aïn Touta et CR Bordj Bou Arreridj.
Groupe B : JSE Skikda, MC Saïda, CRB Baraki, Maghnia, O El-Oued, WO Rouiba et CRB Mila.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

MIDI Libre
Quotidien national d'information
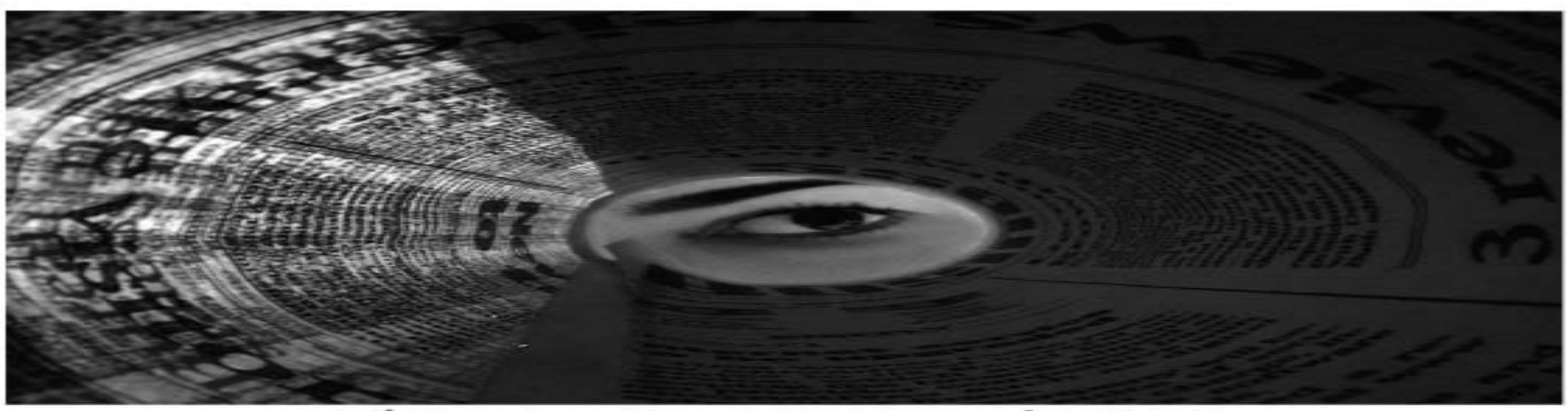
L'INFO, RIEN QUE L'INFO
Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Mesfouf aux dattes

Ingrédients :

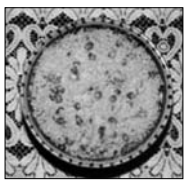

500 g de couscous
50 g de beurre
200 g de sucre
30 dattes
50 g de raisins secs
l litre d'eau
1 tasse à café de lait

Préparation :

Procéder de la même façon que pour un couscous en remplaçant l'huile et l'eau, par du beurre et du lait.

Faire cuire à la vapeur pendant I heure. Couper les dattes dénoyautées en 2, dans le sens de la longueur. Mélanger le sucre, les dattes et les raisins secs, préalablement trempés dans de l'eau, avec le couscous.

Servir froid non glacé.

On peut remplacer les raisins secs par des raisins frais, des grains de grenade, des fruits secs broyés ou mieux encore un mélange de ces différents ingrédients.

Oreillettes de Carnaval

Ingrédients :

500 g de farine
3 œufs
2 sachets de sucre vanillé
4 c à soupe de lait
115 g de beurre
Zeste d'1 citron
1 pincée de sel

Préparation :

Prendre un grand saladier et mettre la farine et le beurre puis mélanger comme pour la pâte brisée en petits granules. Prendre une casserole et mettre le lait à infuser avec les zestes, environ cinq minutes dès que le lait bout. Prendre un saladier puis casser les œufs. Les Battre avec un fouet et incorporer le lait. Bien mélanger. Verser le liquide sur la farine, travailler la pâte pour obtenir une couleur jaunâtre. Laisser reposer environ deux heures à température ambiante. Après les deux heures, étaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie en tenant compte que l'épaisseur de la pâte ne doit pas dépasser les sept millimètres. Prendre un emporte-pièce l'équivalent d'un verre doseur, pour faire des ronds. Etaler ces ronds pour en faire des feuilles de papier. Prendre une grande poêle et mettre de l'huile. Plonger les ronds de pâte. Laisser cuire aller et retour. A la fin de la cuisson, saupoudrer de sucre glace.

Note : Les oreillettes se conservent plusieurs jours, enveloppées d'un linge dans une boîte en fer blanc ou une corbeille en osier.

BALLONNEMENTS

Conseils pour mieux digérer

Changer quelques habitudes alimentaires suffit souvent à vaincre ballonnements et constipation.

Manger des fibres

L'apport de fibres pour s'épargner un gonflement inconfortable : manger chaque jour des fruits, des légumes et des aliments céréaliers complets : pains ou biscottes complets, de son, de seigle, aux céréales, voire son de blé en poudre…

A savoir en cas de colique

Les fibres des fruits et légumes cuits, ramollies par la cuisson, sont moins irritantes, de même que les fruits bien mûrs et épluchés.

Le riz blanc, les carottes, bananes, coings, réputés anti-diarrhéiques, sont bons en quantité raisonnable. Et les légumes secs, choux et artichauts sont à limiter.

Boire 1,5 litre d'eau par jour au minimum

La boisson permet d'hydrater le contenu intestinal, qui progresse mieux dans le côlon (des selles normales sont constituées de 70 à 80 % d'eau).

Les eaux minérales et les jus de fruits ont une légère action laxative.

En revanche, les principes actifs des tisanes laxatives, comme le séné ou la bourdaine, irritent l'intestin et renforcent la constipation.

Consommer des ferments lactiques

Les yaourts et autres laits fermentés améliorent le transit grâce à leurs ferments lactiques qui parviennent jusqu'au côlon, où ils rejoignent la flore intestinale naturellement présente.

Résultat : ils stimulent la fermentation des fibres pour donner naissance à des composés qui activent la digestion.

L'idéal : deux laits fermentés parmi les trois ou quatre produits laitiers quotidiens nécessaires à un bon apport calcique.

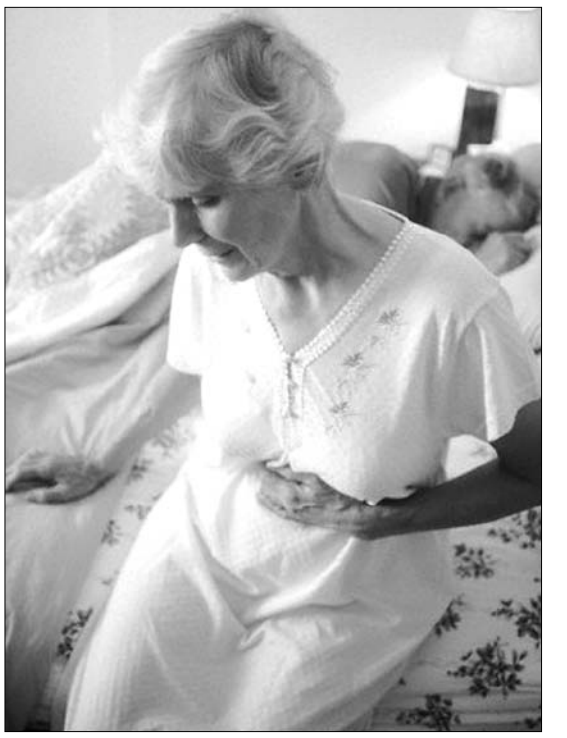

Se bouger et se relaxer

Si la sédentarité favorise la constipation, l'activité physique telle que la marche est en toute logique propice à un bon transit !

Si vous êtes sujet à ces troubles, essayez de vous présenter régulièrement à la selle, chaque jour, de préférence après un repas.

Si cela ne suffit pas

Consultez votre médecin plutôt que d'avaler des laxatifs agressifs.

CONFORT MAISON

Couleurs et volumes

Pièce trop étroite ou trop large, plafond trop bas ou trop haut, couloir trop long… la couleur peut atténuer ces inconvénients grâce à des effets d'optique qui modifient la perspective et la perception de l'espace.

Pour agrandir l'espace

Les tons clairs sur les murs et au sol, comme le vert pâle, le bleu, le mauve, le gris, les diverses nuances de blanc, les couleurs naturelles, donnent une impression d'espace. Ils repoussent les limites visuelles. Ils permettent également de créer une atmosphère fraîche et aérée. Vous obtiendrez l'effet maximum en utilisant un dégradé de tons de même couleur.

Pour diminuer le volume

Utilisez les couleurs foncées qui réduisent les volumes et créent un sentiment d'intimité. Pour un effet maximal, vous pouvez traiter les murs de la même façon, mais donnez une teinte encore plus foncée au sol.

Pour rehausser le plafond

Dans une pièce où le plafond est trop bas, le sol doit toujours être d'une teinte moyenne ou claire. Le plafond, lui, sera peint d'une teinte mate, plus claire que celle des murs. Il semblera reculer et donnera l'impression que les murs sont plus hauts.

Une couleur brillante, mais légèrement plus soutenue que celle des murs, créera une impression de perspective éloignée.

Des rayures verticales sur les murs semblent les allonger et repousser le plafond.

Pour abaisser le plafond

Peignez le plafond dans une nuance de 2 ou 3 tons plus foncés que celle des murs.

Si le plafond est vraiment trop haut, vous pouvez tenter le contraire, plafond et retombées clairs, murs soutenus et sol moyen. Autre solution : essayez les rayures horizontales

Pour élargir le volume

Une pièce étroite paraîtra plus large si le mur du fond est peint d'une couleur forte.

Trucs et astuces

Réparer du caoutchouc déchiré

Recousez d'abord la déchirure puis enduisez-la avec un produit pour réparer les chambres à air. Imbibez les fils pour imperméabiliser la place abîmée. Passez plusieurs couches, en laissant bien sécher chacune d'elles.

Nettoyer et faire briller des objets en chrome

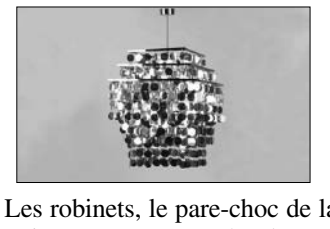

Les robinets, le pare-choc de la voiture etc. Frottez le chrome avec un chiffon imprégné de farine ou bien mouillez-le, et passez-le dans de la cendre de cigarettes : c'est un excellent polisseur.

Conserver les cigarettes

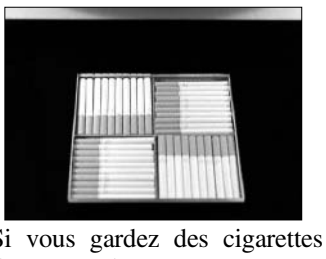

Si vous gardez des cigarettes dans une boîte, mettez-y au fond un morceau de buvard humidifié, une rondelle de pomme de terre ou de carotte, que vous renouvellerez régulièrement.

Conserver le ciment

Une fois le sac ouvert, le ciment peut durcir au contact de l'air. Si vous enfermez votre sac dans un autre sac en plastique assez épais, duquel vous chasserez l'air avant de le refermer très serré, vous pourrez garder votre ciment beaucoup plus longtemps.

O. A. A.

Mots Fléchés N°84

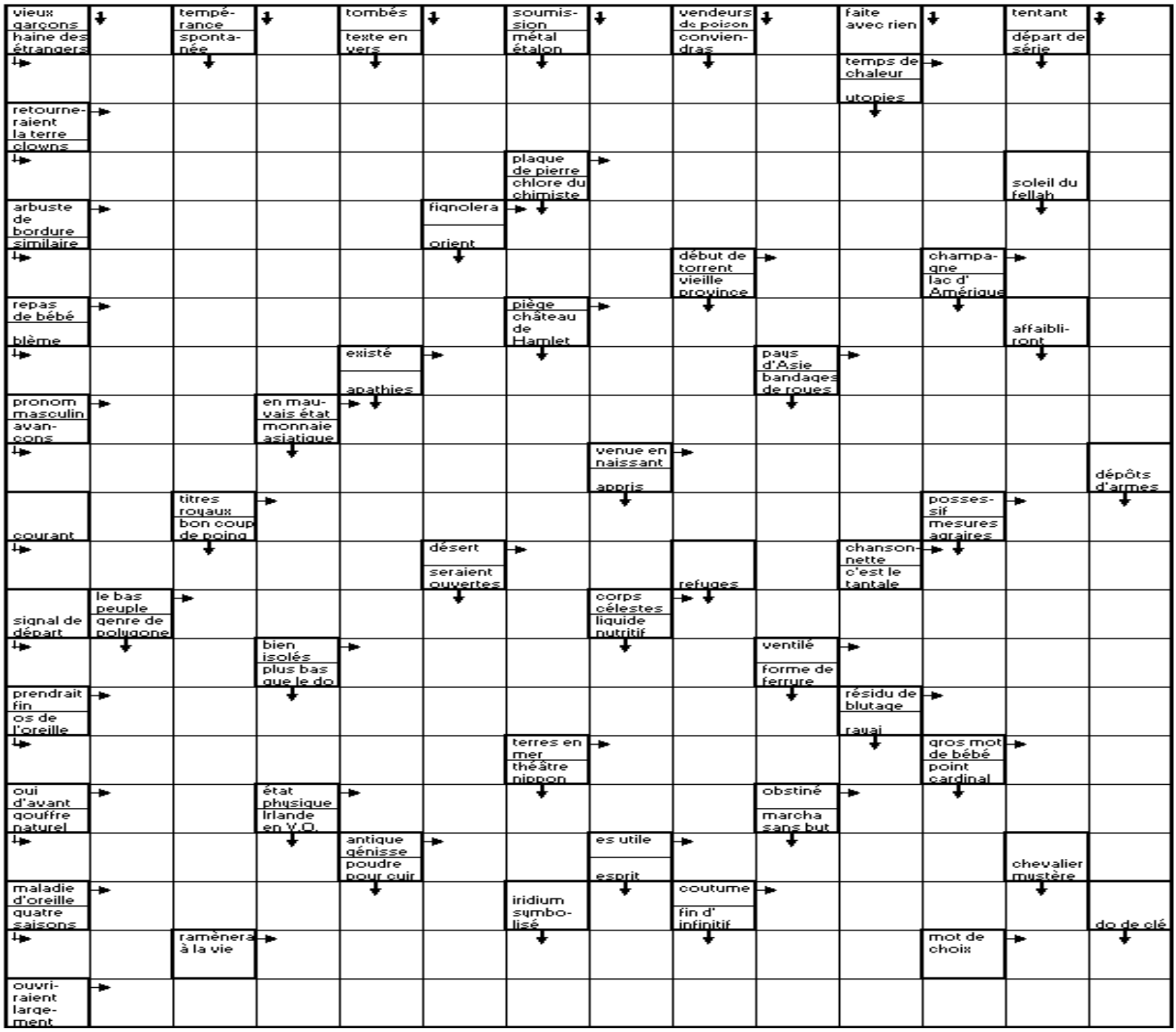

SUDOKU N°84

	1		2					
				9				6
						3	7	
	7	4			2		6	3
							4	
		8		5				
3			8				1	7
		7	9				2	5
		5		7		9	3	

SOLUTION SUDOKU N°83

3	9	2	5	4	6	7	8	1
4	7	5	8	9	1	6	3	2
6	1	8	2	7	3	4	5	9
7	2	3	4	5	9	8	1	6
8	5	4	6	1	2	3	9	7
9	6	1	7	3	8	2	4	5
5	3	7	1	2	4	9	6	8
2	8	9	3	6	5	1	7	4
1	4	6	9	8	7	5	2	3

SOLUTIONS MOTS FLECHES N°83

```
• H • A • P • A • R • A • P
V I C T O R E M M A N U E L
• E L E V E R A I T • G U I
T R A M A • O S S A T U R E
• A S I L E S • E G A R E R
A R S • I R I S • E T E • A
• C A I S S O N S • E R E S
C H I N E • N O U V E A U •
• I • T • U • B E E • I N O
E Q U E S T R E • L A S E R
• U R N E • A R M E E • C I
S E I S M E S • A R R E T E
• M • E B L O U I • A M E N
V E R • L U I S A N T E • T
• N A S E • R A • E I R E •
A T T I R E S • D R O G U E
• • T R O P • F O E N E • N
A E R O N A V A L E • R A T
• B A T T R A • L • C A F E
C A P E • S I S A L S • A R
• T E R R E S T R E • O T A
```

Astéroïdes, la ceinture principale dévoile les secrets de sa composition

Deux chercheurs viennent de publier une carte de la composition des astéroïdes situés dans la ceinture principale. Cette étude bouleverse les connaissances en la matière et confirme les théories les plus récentes portant sur la formation et l'évolution de notre Système solaire.

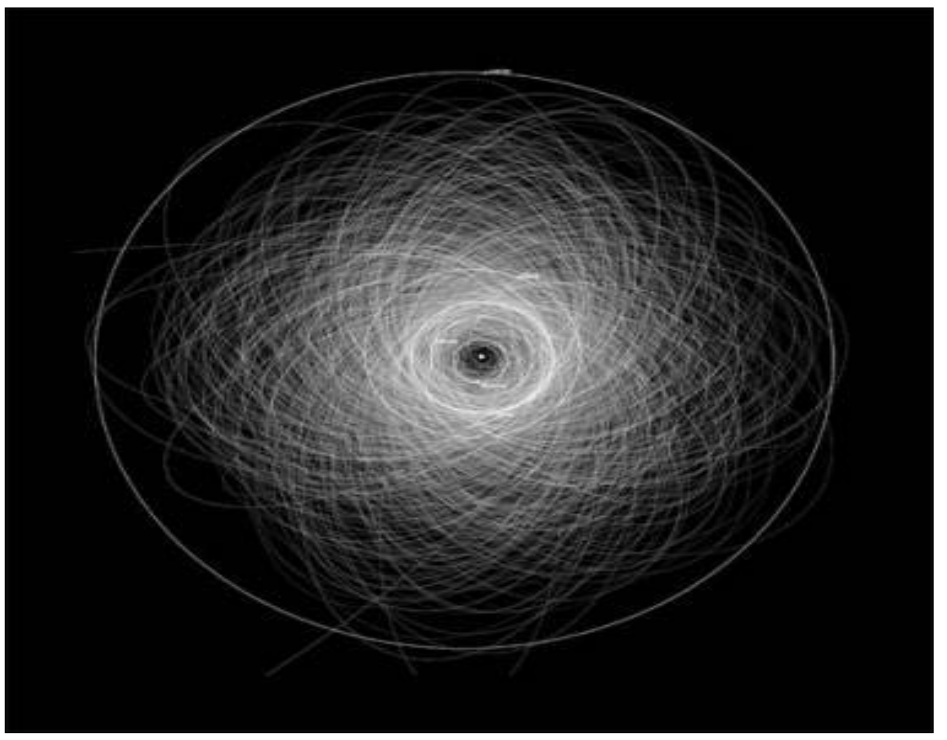

La ceinture principale d'astéroïdes se compose de milliards de bouts de roche (allant de quelques centimètres à des centaines kilomètres de diamètre) et de particules de poussière. Située entre les orbites de Mars et de Jupiter, cette ceinture possède une masse totale équivalant à un millième de la masse de notre planète. Leur origine ? Ils sont les restes de la nébuleuse primitive qui est apparue il y a 4,5 milliards d'années et qui a, entre autres, donné naissance au Système solaire. En effet, les astéroïdes sont les masses qui ne sont pas parvenues à s'agréger pour former des planètes. Ces astéroïdes sont donc extrêmement intéressants pour les scientifiques qui voient en eux des témoins de la naissance des planètes telluriques telles que la Terre. De plus, des études datant d'une dizaine d'années ont permis de découvrir grâce aux astéroïdes que, contrairement à ce qui était communément admis jusque-là, la structure du Système solaire n'a pas toujours été la même. On sait maintenant que des astéroïdes ayant été formés à proximité du Soleil se trouvent aujourd'hui à très grande distance de lui.

Une histoire complexe

Ces découvertes viennent d'être confortées par l'étudee menée par deux astronomes américain et français Francesca DeMeo du Massachussetts Institute of Technology et Benoît Carry de l'Observatoire de Paris. Leurs travaux, publiés dans la revue *Nature*, donnent à voir une carte complète de la distribution de la composition des astéroïdes de la ceinture principale, indique le CNRS dans un communiqué. En se basant sur l'étude de quelques 100.000 clichés réalisés à diverses longueurs d'onde, les chercheurs ont pu établir la composition de 100.000 astéroïdes dont le diamètre excède 5 km. Ils les ont ensuite classés selon leur taille et leur répartition géographique. La carte ainsi constituée montre que les astéroïdes dont la taille est supérieure à 50 km sont d'autant plus primitifs qu'ils sont situés loin du Soleil. Cette observation confirme la vue traditionnelle adoptée jusqu'ici. En revanche, les astéroïdes de plus petite taille (entre 5 et 20 km de diamètre notamment) ont semblé avoir migré puisque les scientifiques ont trouvé près de Mars des objets célestes ressemblant à des objets froids, normalement présents au-delà de l'orbite de Jupiter. Ceci suggère que la ceinture principale serait très diversifiée, du fait de cette migration. Un ensemble qui a migré Ces données semblent confirmer les dernières théories de l'histoire de notre système et en particulier le modèle de Nice publié en 2005. Ce dernier explique que l'ensemble du Système solaire a énormément migré, planètes comprises, et que les astéroïdes se sont formés à des distances diverses du Soleil. Ils ont ensuite été piégés dans la ceinture principale. "*De ces modèles, a bien été déduite la grande mixité des astéroïdes dans la ceinture principale,considérée alors comme un pot-pourri du jeune Système solaire*", explique le CNRS. Toutefois, les résultats obtenus par les chercheurs soulèvent aussi de nouvelles interrogations car certains détails ne sont pas cohérents avec les nouveaux modèles. C'est notamment le cas de la présence de corps "froids" près de Mars. "*Décortiquer ce sac de nœuds est la clef pour comprendre l'évolution du Système solaire dès son origine*", explique Benoit Carry. Or, pour l'heure, les modèles dynamiques d'évolution du Système solaire ne sont pas en mesure de tenir compte de toutes les données dont disposent les chercheurs. Il faudra attendre que celles-ci soient intégrées dans de nouveaux modèles pour qu'ils puissent livrer de nouvelles informations sur le lointain passé de notre Système solaire.

Par amour, les lémuriens marient leur odeur

Si l'amour est aveugle, il a quand même du nez. Et les animaux sont là pour nous le démontrer. En effet, lorsque deux lémuriens de l'espèce sifaka de Coquerel (Propithecus coquereli), s'accouplent, ils accordent leurs odeurs corporelles. C'est la découverte qu'a réalisée une équipe de l'université de Duke, aux Etats-Unis, après avoir mené une étude, aujourd'hui publiée dans la revue *Animal Behaviour*. L'odorat est un élément très important chez les lémuriens qui présente d'ailleurs une région olfactive bien développée dans le cerveau. Ainsi, les odeurs sont utilisées pour communiquer tout type d'informations entres les animaux. Pour émettre les odeurs, les lémuriens disposent de glandes odorantes au niveau de leurs gorges et de leurs organes génitaux dont ils se servent dès qu'ils en ont besoin. La plupart des espèces dont le sifaka de Coquerel frottent ainsi leurs glandes sur les arbres afin qu'elles déposent une matière visqueuse et odorante. C'est ce liquide gluant qui a été récolté sur huit mâles et sept femelles, à différents stades de la période de reproduction, afin de mener cette étude.

Plus de 250 molécules odorantes

Passée au crible du laboratoire, à grands coups de chromatographie en phase gazeuse et de spectrométrie de masse, la substance s'est révélée contenir plus de 250 composés odoriférants. Ce cocktail complexe permet aux lémuriens de fournir une véritable carte d'identité à leurs congénères : ils peuvent ainsi identifier le sexe et la fertilité de l'émetteur. Les chercheurs ont également constaté qu'une fois que les couples ont un petit, les odeurs des deux partenaires deviennent similaires. D'après eux, cela peut aider les lémuriens à marquer leur territoire en commun ou à avertir leurs congénères de leur nouveau statut. Mais la ressemblance ne s'arrête pas là, ils accordent également leurs comportement vis-à-vis du marquage olfactif. "*Quand un membre d'un couple commence à renifler et à marquer davantage son territoire*, explique Lydia Greene qui a mené l'étude, *son partenaire fait de même*". *"Cela pourrait être un signal pour dire qu'ils forment un front unique*", ajoute Christine Drea qui a supervisé l'étude. *"[Ils pourraient dire] nous sommes un tout. Nous sommes liés. Ne plaisantez pas avec nous*", poursuit Greene. Les lémuriens consacrent d'ailleurs beaucoup de temps aux odeurs quand ils n'ont pas encore de petits. Pour les chercheurs, cette période leur servirait à mieux connaitre leur partenaire. "*Si deux animaux ne se sont jamais reproduits, le mâle ne sait pas forcément reconnaître l'odeur de la femelle quand elle a ses chaleurs puisqu'il n'a pas encore connu cette phase*", poursuit Lydia Greene. Aussi, "*ils peuvent avoir besoin de sentir ces marquages beaucoup plus souvent pour comprendre quand il faut s'accoupler".*

L'encyclopédie DES INVENTIONS

COCA-COLA

Inventeur : John Styth Pemberton **Date :** 8 mai 1886 **Lieu :** États-Unis

John Styth Pemberton, pharmacien, en voulant créer un sirop désaltérant, met au point un mélange d'extrait de noix de kola, de sucre, de caféine, de feuilles de coca et d'extraits végétaux. Un serveur a l'idée de diluer le sirop avec de l'eau gazeuse : le Coca-Cola est né.

ENQUÊTE D'ACTION PROMOS, FAUCHE, BONNES AFFAIRES : LES SECRETS...

20h45

Les vols et les invendus sont la hantise des grandes surfaces. Elles ont donc mis au point des méthodes redoutables afin de limiter le manque à gagner. Vidéosurveillance et antivols pour dissuader les chapardeurs, prix cassés et offres spéciales pour écouler les produits qui vont bientôt être retirés des rayons. Ces procédés sont-ils efficaces ? Derrière les promotions, le consommateur fait-il vraiment de bonnes affaires ? «Enquête d'action» a enquêté sur les secrets de la grande distribution

MON VOISIN LE TUEUR

22h30

De nos jours, à Montréal, le dentiste Nicholas «Oz» Oseransky a fort à faire pour tenir le coup. Sa femme Sophie le déteste copieusement et il le lui rend bien. Au font, il n'a de calme qu'auprès de ses clients, secondé par sa charmante et dévouée secrétaire, Jill. Or, voilà qu'un nouveau voisin s'installe près de chez lui. Venu pour le saluer, Nicholas découvre que le nouveau venu n'est autre que Jimmy Tudeski, dit «Jimmy la Tulipe», un redoutable tueur professionnel de Chicago qui a livré ses anciens amis à la police. Quand Sophie apprend la nouvelle, elle décide rapidement de profiter de la situation

COUPE DE LA LIGUE NANTES/PARIS-SG

22h55

Le promu Nantais accueille l'ogre Parisien. Après s'être qualifié pour les demi-finales dans la douleur (4-3 face à Nice), les Canaris rêvent de réaliser une performance exceptionnelle face au leader de la ligue 1 et devant leur public. La tâche sera très difficile face à une équipe parisienne qui s'est fixée pour objectif de tout remporter cette année. Le PSG s'est qualifié en quart de finale en disposant relativement facilement de Bordeaux sur le score de 3-1

LES CARNETS DE JULIE LE MASSIF DU VERCORS

20h45

Pour son voyage dans le Vercors, Julie a choisi de découvrir le pays des Quatre Montagnes : un site naturel unique qui s'élève au-dessus des vallées de l'Isère, de la Drôme et du Drac. Les flancs abrupts et verticaux qui ceinturent le site en font une véritable citadelle naturelle. Cette forteresse minérale préservée du monde est devenue le paradis des mushers avec des kilomètres de pistes ouvertes aux chiens de traîneau. Après quelques lacets dans la montagne enneigée, Julie arrive enfin à Pont-en-Royans. Ses maisons suspendues, agrippées au rocher, donnent le vertige. Elles surplombent littéralement le vide et le cours de la rivière la Bourne

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

DES ARMES POUR LE MONDE, QUAND LE MARCHÉ DÉRAPE

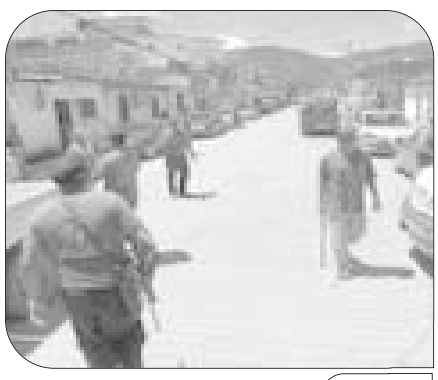

22h55

Des quantités d'armes à feu sortent illégalement d'Europe chaque année pour finir entre les mains de milices, de magnats de la drogue ou d'enfants-soldats. Dans les régions du monde ravagées par les guerres civiles, les armes issues de ces trafics coûteraient la vie à 500 000 personnes par an. Que ce soit au Mexique, en Colombie, au Soudan du Sud ou dans les Balkans, une grande partie du marché noir est alimenté par des armes venues directement d'Allemagne. Ce documentaire dévoile les rouages d'un marché opaque, et part à la recherche de complicités, souvent très haut placées, au sein des douanes, des polices et des ministères publics

OFF ! SECRETS ET COULISSES ZOO, VÉTOS : LES EXPERTS DU MONDE ANIMAL

20h45

Alexandra Alévêque et ses équipes sont parties à la découverte des secrets des experts du monde animal dans les coulisses d'établissements réputés. Inauguré en 1868, le zoo de Mulhouse est mondialement célèbre pour son engagement en matière de biodiversité. Cet établissement accueille 1 200 pensionnaires, dont 170 espèces rares et fragiles. Pour ces bêtes à plumes et à poils, des spécialistes passionnés leur sont dévoués corps et âme. C'est aussi le cas des vingt experts de la clinique de Malestroy, dans le Morbihan

STAR WARS : EPISODE V - L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

20h50

Malgré la destruction de l'Étoile noire, l'Empire maintient son emprise sur la galaxie, et poursuit sans relâche sa lutte contre l'Alliance rebelle. Basés sur la planète glacée de Hoth, les rebelles essuient un assaut des troupes impériales. Parvenus à s'échapper, la princesse Leia, Han Solo, Chewbacca et C-3P0 se dirigent vers Bespin, la cité des nuages gouvernée par Lando Calrissian, ancien compagnon de Han. Suivant les instructions d'Obi-Wan Kenobi, Luke Skywalker se rend quant à lui vers le système de Dagobah, planète marécageuse où il doit recevoir l'enseignement du dernier maître Jedi, Yoda. Mais au cours de son entraînement, Luke décide d'aller porter secours à ses amis

PERSON OF INTEREST LE SCOOP

20h50

La machine a sélectionné Maxine Angelis, une journaliste d'investigation particulièrement efficace et tenace du «New York Journal». Habituée aux grandes affaires et à la politique, elle vient tout juste de mettre à jour le financement illégal d'un des deux candidats au poste de maire de New York. Son enquête fait trembler l'administration et lui vaut de nombreux ennemis. Mais c'est une autre affaire qui met sa vie en danger

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine **-Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Baptiste Giabiconi

soutien de charme pour l'opération Pièces jaunes

Baptiste Giabiconi était à Lille pour soutenir l'opération Pièces jaunes lancée depuis de nombreuses années par Bernadette Chirac.

Jennifer Lawrence

très demandée depuis son Oscar

Jennifer Lawrence est attendue dans de grosses productions en 2014. Parallèlement, elle est sur le point de signer un nouveau contrat avec Dior.

Brahim Zaibat

en tournée dans toute la France

Brahim Zaibat a décidé de lancer son propre spectacle de danse : Brahim Zaibat & Special Guests : Rock it all Tour dont il a publié l'affiche sur Twitter.

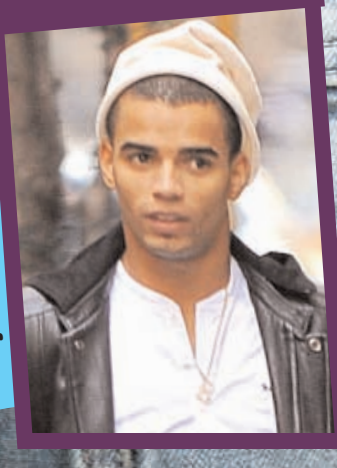

24-01.qxp 3/02/14 18:23 Page 1

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h25
Dohr	13h01
Asr	15h45
Maghreb	18h05
Icha	19h21

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 2094 | Mardi 4 février 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

EL-BAYADH, NOUVELLE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

Mise au jour d'une pièce datant de l'ère romaine

Une pièce archéologique, datant de l'ère romaine, vient d'être découverte dans la région d'El-Bayadh, a-t-on appris lundi auprès de l'association Ghezzal de protection du patrimoine et de promotion du tourisme.

Alertés dernièrement par un citoyen ayant découvert une pièce archéologique taillée dans la pierre, lors de la réalisation des fondations d'une construction, au lieu dit Khenag-Azzir, 5 km au nord d'El-Bayadh, les responsables de l'association se sont rendus sur les lieux pour vérifier l'information, a indiqué le président de l'association. L'analyse préliminaire, par des archéologues, de la pièce archéologique découverte a permis de la situer à 18 siècles, précisément à l'ère romaine, a déclaré Khaldi Laâredj. Les responsables du secteur de la culture ont confirmé cette découverte, précisant qu'il s'agit en effet d'une pièce archéologique de 80 cm de long, 70 cm de large et 15 cm d'épaisseur, portant des écritures remontant à l'ère romaine, a fait savoir le directeur de wilaya du secteur, Abdelmadjid Allouchi. Le ministère de la Culture a été aussitôt informé de cette découverte, afin de mener des expertises plus approfondies sur cette pièce archéologique et sur la signification des écritures qu'elle comporte, a ajouté le même responsable. Selon le président de l'association précitée, cette découverte est la première du genre, relative à l'ère romaine, à être faite dans la wilaya d'El-Bayadh réputée pour la diversité de ses gravures rupestres remontant à différentes ères. L'association a aussi découvert par le passé des traces de pâtes dinosaures dans la région.

SECOUSSE TELLURIQUE À OULED BESSAM, TISSEMSILT

Aucun dégât ou perte humaine déplorés

La secousse tellurique de magnitude 3,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, enregistrée dimanche à 17h55 à Ouled-Bessam dans la wilaya de Tissemsilt, n'a causé aucune perte humaine ou dégât matériel, a indiqué lundi le chargé de la communication à la direction de la Protection civile. L'épicentre de la secousse tellurique a été localisé à 10 km au nord-ouest de la commune d'Ouled-Bessam, selon le Centre de recherche en astronomie, et géophysique (CRAAG).

VILLAGE DE TIFRIT À SAÏDA

Des citoyens réclament des postes d'emploi

Une soixantaine de citoyens du village Tifrit relevant de la commune d'Aïn Soltane (Saïda) ont observé dimanche un mouvement de protestation réclamant des "postes budgétaires" dont a été dotée la commune, a-t-on constaté. Les protestataires, qui ont bloqué la route nationale 94 reliant Saïda à la daïra d'Ouled Brahim en utilisant des pierres et des pneus en guise de barricades, ont revendiqué une "*attribution équitable des nouveaux postes d'emploi d'agents de sécurité, de chauffeurs et d'agents d'entretien réservés à la commune*". Le président d'APC d'Aïn Soltane a indiqué à l'APS que l'attribution des 36 postes, dont a été dotée la commune, s'effectuera après un tirage au sort des postulants.

TIARET, ACCIDENTS DE LA ROUTE

Deux morts dans une collision entre deux camions

Deux personnes sont mortes dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la commune de Mahdia à (Tiaret, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux camions au niveau de la RN 14 au lieu dit Sidi-Ouadah, provoquant un incendie. Les agents de la Protection civile ont transféré les corps calcinés des deux victimes vers la morgue de l'hôpital Youcef-Damerdji de Tiaret.

Midi Libre. 012-14